



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de la santé et des services sociaux**

Le vendredi 12 février 2021 — Vol. 45 N° 73

Interpellation : La gestion de la lutte contre la pandémie
de COVID-19 par le gouvernement caquiste et ses
conséquences

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2021

Commission de la santé et des services sociaux

Le vendredi 12 février 2021 — Vol. 45 N° 73

Table des matières

Exposé du sujet Mme Marie Montpetit	1
Réponse du ministre M. Christian Dubé	2
Argumentation	4
Conclusions M. Christian Dubé	16
Mme Marie Montpetit	18

Autres intervenants

M. Luc Provençal, président

Mme Nancy Guillemette

M. Samuel Poulin

M. Gabriel Nadeau-Dubois

Mme Émilie Foster

M. Joël Arseneau

Note de l'éditeur : La commission s'est réunie en visioconférence.

Le vendredi 12 février 2021 — Vol. 45 N° 73

**Interpellation : La gestion de la lutte contre la pandémie de COVID-19
par le gouvernement caquiste et ses conséquences**

(Dix heures)

Le Président (M. Provençal) : À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de la santé et des services sociaux ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre à sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation de la députée de Maurice-Richard au ministre de la Santé et des Services sociaux sur le sujet suivant : La gestion de la lutte contre la pandémie de COVID-19 par le gouvernement caquiste et ses conséquences.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. Mme Picard (Soulanges) est remplacée par M. Poulin (Beauce-Sud); M. Tremblay (Dubuc), par Mme Foster (Charlevoix—Côte-de-Beaupré); M. Zanetti (Jean-Lesage), par M. Nadeau-Dubois (Gouin).

Le Président (M. Provençal) : Merci beaucoup. Je comprends qu'il y a une entente à l'effet que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième série d'interventions, alors que le troisième groupe d'opposition interviendra lors de la cinquième série d'interventions.

Mme la députée de Maurice-Richard, vous avez la parole, maintenant, pour 10 minutes.

Exposé du sujet

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Je vous remercie beaucoup, M. le Président. Contente de vous retrouver, comme chaque fois. Bonjour, M. le ministre. Bonjour à vos collègues, bonjour à vos équipes.

Donc, aujourd'hui, on est réunis pour l'interpellation sur le sujet de la pandémie. J'espère que ce sera l'occasion d'avoir des réponses claires et précises à nos questions. Malheureusement, ce n'est pas toujours, pour ne pas dire rarement le cas sur le coup, puis je le précise bien parce que, parfois, on finit par avoir des réponses qui nous sont envoyées par la suite, quelques semaines ou quelques mois après.

Mais, comme on est en urgence sanitaire, on est dans une crise, il y a des conséquences économiques importantes, des conséquences sociales importantes, des conséquences sanitaires, il y a la vie des gens qui est en jeu également, on s'attend à avoir des réponses bien précises sur certains éléments. Raison pour laquelle d'ailleurs j'ai communiqué hier, sur mes médias sociaux, les angles qui allaient être abordés. Comme ça, le ministre est bien prévenu des échanges que nous aurons, des questions que nous avons à poser et des réponses auxquelles nous nous attendons.

Puis pour être bien claire aussi, je pense que c'est important pour moi de le répéter qu'on ne souhaite que collaborer et contribuer à la gestion de cette crise, mais encore faut-il, justement, qu'on ait les informations et les réponses à nos questions lorsqu'on en pose. Et, depuis un an, on nage dans la pleine confusion sur plein d'éléments, puis malheureusement, cette situation-là, elle ne s'est pas améliorée. C'est une tendance qui demeure. Ça va faire un an, dans les prochaines semaines, dans les prochains jours, même, qu'on va être en urgence sanitaire au Québec puis on se retrouve toujours avec les mêmes problèmes.

Il y a deux éléments essentiels dans une gestion de crise : la capacité d'anticipation et le temps de réaction. Puis force est de constater que ce sont deux éléments sur lesquels le gouvernement caquiste a des problèmes depuis le début dans sa gestion de la pandémie, et ça ne s'améliore pas. Ça ne s'améliore pas. On va se le dire, ce n'est clairement pas leur force depuis le début de la crise. On le voit, élément après élément, il y a toujours un coup de retard dans la prise de décision, et j'espère que le ministre pourra non seulement nous expliquer les raisons de ces retards, mais également comment il va les corriger.

Parce qu'un an plus tard, ce n'est déjà pas normal que ça prenne autant de temps, prendre des décisions fondamentales qui pourraient faire une différence dans la crise actuelle, mais c'est toujours et encore présent. On l'a vu encore, on le voit encore cette semaine avec la chasse aux variants, avec le criblage, avec le séquençage, avec le test rapide.

Je n'ai pas plus de plaisir... puis j'informe le ministre, là, je le sais qu'il me répond souvent, en Chambre, que j'en fais une question quotidienne sur certains éléments, puis il a peut-être l'impression que je suis redondante dans les questions que je lui pose, mais si j'avais des réponses claires, il peut être assuré que je ne lui reposerais pas les questions. Et l'enjeu, il est tout là, c'est qu'on nage en pleine confusion depuis le début.

Au printemps dernier, c'était un peu la même chose. On a commencé avec, bon, toute la saga, le cirque autour du masque. Le masque est dangereux, ça va créer un faux sentiment de sécurité auprès des Québécois. Bien, on a vu les conséquences que ça a eu de retarder aussi longtemps à donner une indication claire sur le port du masque. Cette indication-là aussi, l'enjeu a été dans le réseau de la santé, hein? Les travailleurs de la santé, ça a pris beaucoup

de temps avant qu'on donne des indications très claires aux professionnels de porter un masque chirurgical, et ça, ça a eu des conséquences certaines sur la transmission du virus durant la première vague.

On a vu aussi à quel point, souvent, ils font des annonces, ils ne sont pas prêts. Pendant le premier confinement, bien, ils ont confiné en disant : sauf les services essentiels. La liste des services essentiels, elle n'était pas prête, elle est venue plusieurs semaines après. Il y a tout le débat autour de la ventilation dans les écoles, qui n'est toujours pas réglée. Le ministre de la Santé a fini par le dire lui-même, là, en novembre dernier, qu'effectivement c'est un enjeu qui aurait dû être réglé depuis longtemps, mais force est de constater que ce n'est toujours pas réglé.

La transmission par aérosols, c'est toujours un débat. Les zones de couleurs, ça a créé beaucoup de confusion. L'aller-retour autour des fêtes, du temps des fêtes, c'était la même chose. Le défi 28 jours, qui s'est transformé en défi 56 jours, qui s'est transformé en défi 140 jours... Là, je ne sais même plus si on est encore dans ce défi-là, parce qu'il y a toujours des nouveaux concepts qui sont mis dans l'espace public, là, des espèces de concepts de communication dont on finit par ne plus entendre parler. Je peux comprendre, l'année dernière, là, le commentaire qui était fait ad nauseam, là, par le gouvernement caquiste, qui était : On construit l'avion en plein vol, on n'a pas de livre de recettes, on n'a pas de boule de cristal, mais ce commentaire-là, il n'est plus acceptable aujourd'hui. Il n'est plus acceptable.

Ce qui s'est passé cette semaine, là, sur l'apparition des variants, le fait que le gouvernement ne soit pas prêt, c'est inacceptable. Ce n'est pas une surprise qu'un virus mute. Un virus, là, ça a deux objectifs : se transmettre puis muter pour mieux se transmettre. Le virus, on sait qu'il est en mutation. Le virus britannique, depuis l'automne dernier, on a très bien vu ce qui s'est passé au Royaume-Uni, on sait qu'il est présent dans plus de 80 pays maintenant, en Europe, on sait qu'il va être dominant dans certains pays d'ici la fin du mois de février, peut-être aux États-Unis, peut-être en Ontario, à côté de chez nous, et le ministre nous annonce hier : J'ai mis beaucoup de pression pour qu'on fasse du criblage dans les prochaines semaines.

Je ne comprends pas, je ne m'explique pas et je trouve inacceptable que cette pression-là, justement, elle n'ait pas été mise en place il y a un mois. Comment ça se fait qu'on est toujours en retard? Et ça a des conséquences extrêmement importantes, extrêmement importantes, ces retards-là, parce que, justement, on laisse de la place au virus pour se propager, on laisse de la place au variant pour se propager. Le variant, là, le virus, il n'attend pas que le gouvernement soit prêt puis mette les mesures en place, là. Lui, il continue de faire son petit bonhomme de chemin puis il continue d'avancer.

Depuis trois jours, on le voit, là, à chaque journée, on a des cas supplémentaires, encore hier des cas de variant dans des écoles à Montréal. Ce que ça nous indique, les experts nous l'ont dit cette semaine, c'est que de façon souterraine, que le ministre le veuille ou pas, le variant, il est en train de se propager. Et quand il nous dit : Il y a moins de variants... ça, je trouve ça surréaliste d'avoir entendu ça cette semaine, on a moins de cas de variant que dans le reste du Canada. Bien, «no wonder», on ne teste pas. On n'a pas criblé, on n'a pas séquencé dans les dernières semaines. Donc, c'est évident qu'on n'a pas beaucoup de cas, on ne le sait pas. Et le ministre ne peut pas faire ce genre d'affirmation là, à moins qu'il ait des informations que nous n'avons pas. Puis on le souhaite tous, là, on le souhaite tous, là, que ce variant-là ne soit pas en train de se propager, que ce soit limité, que ce soit bien contrôlé. Mais ce que j'ai entendu de l'ensemble des experts, ce que j'ai entendu de Dre Drouin, la directrice de santé publique de Montréal, c'est qu'elle est inquiète. Elle est très inquiète, mais elle est aussi inquiète parce qu'on n'a pas le portrait à l'heure actuelle.

• (10 h 10) •

Donc, on va revenir sur différents éléments là-dessus, mais moi, je m'attends à des réponses très précises, très claires. On veut travailler avec le ministre, on veut... On lui a fait des propositions à plusieurs reprises dans la dernière année, qui ont été balayées du revers de la main. Il faut travailler avec transparence et déposer les vraies informations. Quand il nous dit qu'il va commencer, justement, à partir à la chasse aux variants dans quelques semaines, ça va être fait de façon majoritaire... On lui pose des questions claires, je sais que c'est un homme de chiffres, bien, qu'il continue à nous déposer des chiffres précis. Quand il dit «la majorité», est-ce que c'est 70 %, c'est 80 %, c'est 100 %? Quand c'est la semaine prochaine ou dans quelques semaines, c'est la semaine prochaine? C'est dans deux semaines? On veut un plan très clair pour s'assurer que les efforts qui ont été faits dans la dernière année par les Québécois ne soient pas réduits à zéro. Je pense que ce serait... pas je pense, ce serait dramatique.

Tout le monde en a ras le bol, vous le savez, M. le Président. On est tous dans nos circonscriptions, on entend tous nos citoyens à quel point c'est difficile pour eux, ils sont fatigués. Il y a des enjeux de santé mentale, il y a énormément d'enjeux auprès de nos jeunes. Tout le monde rêve de s'en sortir. On souhaite que cette crise-là, elle soit derrière nous le plus rapidement possible. Les gens ont fait des efforts incroyables dans la dernière année et le gouvernement doit respecter sa part de contrat. Et, à l'heure actuelle, en étant toujours, toujours, toujours un coup en retard, bien, ce que ça fait, c'est qu'on laisse la place au virus, et on laisse la place aux variants pour se propager, et ça donne... ça laisse le risque qu'il y ait de nouveau une flambée et qu'on reparte à zéro. Merci.

Le Président (M. Provençal) : Merci beaucoup. M. le ministre, vous disposez maintenant de 10 minutes pour votre déclaration d'ouverture. Je vous cède la parole.

Réponse du ministre

M. Christian Dubé

M. Dubé : Très bien. Alors, merci beaucoup, M. le Président. Aux collègues de l'opposition, merci pour cette occasion de refaire une autre interpellation. J'apprécie mes collègues de la députation qui sont avec moi.

M. le Président, le 25 septembre dernier, nous avons été convoqués en interpellation pour les oppositions. À ce moment-là, nous avons parlé pendant près de deux heures de notre préparation à la deuxième vague. Et je dirais qu'on est encore prêts aujourd'hui à faire l'exercice sans aucun problème pour voir où nous en sommes rendus dans la pandémie. Mais, en fait, même si on connaît déjà les commentaires que certaines oppositions vont faire à la suite de cette interpellation, peu importe les réponses que l'on donnera aujourd'hui, on peut supposer que certains commentaires sont déjà préparés à l'avance.

Mais je veux assurer les Québécois, M. le Président, nous comprenons le sens... (panne de son) ...l'opposition, certains membres de l'opposition. Nous sommes dans une pandémie, et on doit s'habituer à gérer quotidiennement dans l'inconnu. Malheureusement, le livre de la gestion de la pandémie, là, que souhaite l'opposition, il n'existe pas. On doit s'ajuster aux recommandations de la Santé publique, on doit les challenger, c'est notre rôle. Mais ça ne va pas toujours à la vitesse que l'on voudrait, mais lui, le virus, il est rapide. On veut être prudents et on veut toujours être très prudents. C'est dans l'intérêt des Québécois. On est là pour gérer la pandémie pour tous les Québécois.

Vous savez, M. le Président, l'opposition, dans son rôle, il y a deux approches possibles. J'ai déjà été dans l'opposition puis je sais de quoi je parle. Vous savez, M. le Président, les critiques constructives peuvent être une approche, et il y a l'autre approche, que je n'ai pas besoin de nommer. Il y a certains qui allèguent que l'on ne répondait pas aux questions. C'est peut-être aussi que ces mêmes personnes ne veulent pas comprendre les réponses que nous donnons, M. le Président.

Alors, M. le Président, je vais répéter. Nous allons continuer de répondre aux questions lorsque nous sommes au salon bleu. Nous allons continuer de faire des points de presse deux à trois fois par semaine avec le premier ministre, avec nos spécialistes de la santé publique. Nous allons continuer de publier de plus en plus d'informations sur nos sites Web et sur les réseaux sociaux pour informer la population. Mais je le sais et je le répète que, pour certains, nos réponses ne pourront pas les satisfaire. Et c'est correct, nous allons vivre avec ça.

Mais peut-être que les commentaires de l'opposition vont peut-être évoluer dans le temps. Je l'apprécierais. Malheureusement, une pandémie de cette envergure justifierait, M. le Président, une opposition plus constructive et un ton plus positif. Alors, je pense que les Québécois, M. le Président, méritent mieux, mais, peu importe, nous sommes ici pour parler de la pandémie. Et aujourd'hui, en ce 12 février, je ne suis vraiment pas gêné, au nom de mon gouvernement, de répondre aux questions de l'opposition et de parler de notre gestion, M. le Président. Ça restera toujours aux Québécois d'avoir le jugement final.

Maintenant, je vais donner un petit peu de contexte sur la pandémie, M. le Président. Je voudrais rappeler l'époque libérale. M. le Président, la réforme libérale et le sous-financement de la santé publique, lorsque nous avons pris le gouvernement, je pense que c'est important de le rappeler, quelle était la situation. Il y a eu une diminution de 30 % des budgets régionaux en santé publique, 30 %, M. le Président. Cette coupure libérale ou ces coupures libérales ont grandement affecté les capacités de la Santé publique. Ça a fragilisé le réseau de la santé publique à un point où, lorsque nous sommes arrivés, il manquait carrément de personnes, carrément de personnes qui pouvaient nous aider à gérer cette pandémie-là. Alors, aujourd'hui, les gens qui nous font la critique, là, puis j'en ai entendu pas mal, de critiques, dans les dernières minutes, M. le Président, puis c'est le même disque qui revient tout le temps, doivent se rappeler dans quel cas on a pris la Santé publique, M. le Président.

La réforme libérale et les pénuries de ressources humaines dans le réseau sont à tous les niveaux, M. le Président, au niveau des infirmières, au niveau des préposés aux bénéficiaires, au niveau des médecins. Et quand nous gérons les ressources de l'État, M. le Président, nous, on le fait pour la population, on ne le fait pas pour un groupe de médecins. Et ça, je veux être très, très clair là-dessus pour que les gens comprennent bien dans quel état on a pris le réseau de la santé quand nous sommes arrivés au gouvernement. Et ça, la pandémie n'attend pas pour ça, M. le Président. Alors, je le répète, c'est dans ce contexte qu'on a pris la gouverne et c'est dans ce contexte qu'on a eu à faire une restructuration importante de la Santé publique, qui avait couvert... qui avait eu des coupures importantes.

Maintenant, sur notre gestion de la pandémie, qu'est-ce que nous avons fait? Et je le répète, lorsque nous avons eu cette première interpellation, comme celle que nous avons aujourd'hui avec mes collègues, qu'est-ce qu'on a fait, la première chose? C'est que nous avons pris acte de ce qui s'était passé dans la première vague et nous avons déposé un plan, un plan très clair, dont j'avais donné les grandes lignes, M. le Président, lors de la première interpellation. Et ce plan-là, qui était en neuf axes, nous l'avons suivi de façon religieuse. Et, en termes de conclusions sur ce plan-là, je peux dire aujourd'hui... Puis je vous donne juste un exemple, là. On est en plein milieu de la pandémie. Ce matin, je regardais, là, depuis trois jours, on n'a plus aucun CHSLD qui est en rouge, aucun, pas 10, pas 15. On a 400 CHSLD. En date d'aujourd'hui, M. le Président, on n'a aucun CHSLD qui est en rouge. Alors, le plan de la deuxième vague, là, ce n'est pas théorique. On a suivi, on a fait un programme de PCI, je le rappelle souvent, de protection et contrôle des infections. On a fait un plan rigoureux, malgré la pandémie, malgré un virus très vicieux, et ça, c'est un des neuf axes sur lesquels nous avons travaillé.

On peut parler des RPA, on peut parler de ce qu'on a fait en termes d'EPI. Alors, le plan de la deuxième vague que j'avais présenté, à ce moment-là, qui pouvait sembler théorique, au mois de septembre, lorsqu'on a fait l'interpellation, bien, je pense que les gens aujourd'hui, avec la gestion de la pandémie, particulièrement sur la deuxième vague, a été un grand succès.

En somme, nous avons appliqué un plan, un plan, M. le Président, qui nous a permis non seulement d'ajouter des préposés aux bénéficiaires, d'ajouter des champions, de mettre les sommes nécessaires qui avaient été, je le répète, le résultat des coupures libérales, qui avaient été épouvantables dans les dernières années. Et maintenant, nous avons une meilleure santé publique, un système de santé qui n'est pas encore à la perfection, mais Dieu sait que j'en profite aujourd'hui pour remercier le réseau de la santé de nous avoir appuyés au cours de cette pandémie-là. Je

n'ai pas entendu un mot de l'opposition, pendant les premières minutes, sur la qualité des interventions de notre réseau de la santé.

• (10 h 20) •

Maintenant, en conclusion, il y a beaucoup de choses aussi qu'on va pouvoir parler aujourd'hui, et j'espère que les questions porteront aussi sur nos succès. Le système de paliers d'alerte qui a été mis en place, M. le Président, et qui est un vif succès, que les Québécois comprennent bien, malgré, souvent, les commentaires négatifs que nous pouvons entendre de... certains commentaires de nos... la situation dont j'ai parlé dans les milieux de vie et bien d'autres. Puis maintenant, M. le Président, je dirais, à la veille d'une campagne massive de vaccination... ça va être la plus grande campagne de vaccination que le Québec va avoir connu de son existence. À la veille de cette campagne-là, M. le Président, j'invite l'opposition à reconnaître nos succès collectifs, d'avoir une opposition, une critique positive. Je le répète, nous devons travailler ensemble pour sortir de cette pandémie. C'est ce dont les Québécois, M. le Président, s'attendent de notre classe politique.

Alors, je vous remercie beaucoup, M. le Président.

Argumentation

Le Président (M. Provençal) : Merci beaucoup. Nous allons débiter la période d'échange. Mme la députée de Maurice-Richard, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes. À vous.

Mme Montpetit : Je vous remercie. Je vous remercie, M. le Président.

Bien, écoutez, d'entrée de jeu, j'aurais envie de dire au ministre que je ne partage pas son opinion sur nos succès. Moi, je ne me réjouis pas qu'à l'heure actuelle on ait dépassé 10 000 personnes qui sont décédées au Québec, que ce soit 50 % des décès du Canada. Non, je ne trouve pas ça... Je ne trouve absolument pas ça réjouissant et je continue... Je continuerai de poser des questions. Je continuerai de poser des questions de façon constructive. On vous a posé des questions sur les variants, sur les tests rapides, sur les masques, sur la ventilation. Vous savez très bien qu'il y a des décisions gouvernementales qui ont été prises parce qu'on a posé ces questions-là. Et on continuera d'en poser parce qu'on est loin encore d'être sortis, malheureusement, du bois.

La vaccination, on pourra y revenir. Oui, c'est le Saint-Graal, oui, on l'attend, oui, on est heureux qu'il y ait une campagne qui s'en vienne, mais force est de constater qu'ils arrivent aussi au compte-gouttes. Donc, il ne faut pas s'asseoir sur nos lauriers et il faut continuer de gérer la situation.

Je me permettrai peut-être juste un petit commentaire. Comme le ministre en faisait sur les années libérales, je vais quand même lui rappeler que votre prédécesseure, comme ministre de la Santé, elle a écrit au député de La Pinière pour le féliciter sur sa réforme, hein, et que le premier ministre a nommé l'ex-chef de cabinet du député de La Pinière comme sous-ministre adjoint, qui est sous-ministre adjoint du ministre. Donc, j'imagine que ça parle sur l'appréciation de leur performance, comme ils font partie de leur équipe présentement.

Une fois ceci dit, je comprends que le ministre n'aime pas qu'on soulève certaines questions, mais on va le faire. C'est notre rôle, puis je lui rappelle quand même aussi à bon escient qu'on est là pour porter des questions du grand public, parce qu'à moins qu'il ait une lecture complètement différente de la nôtre, les gens se posent des questions. Il y a énormément de confusion, à l'heure actuelle, il y a beaucoup de préoccupations.

Sur la question des variants, je vais essayer d'être la plus précise possible sur ma question, et, encore là, c'est dans des éléments de transparence. Le ministre, ça a beau ne pas lui plaire qu'on lui dise qu'il est en retard, mais il est en retard. Il est en retard. On est rendus à mi-février et il nous dit hier qu'il a mis de la pression pour qu'on commence à faire du criblage la semaine prochaine. L'Ontario a commencé il y a un mois déjà. Ils ont fait une photo... on va dire une photo de leurs variants pour voir, justement, si ça se propage ou pas dans la communauté. On voit que l'Ontario et l'Alberta, entre autres, ont pris beaucoup d'avance sur le Québec. Ce n'est pas normal. Je comprends qu'on fait du séquençage depuis le printemps passé, mais on en fait à 3 %. Ce n'est pas normal qu'on ne soit pas prêt, à l'heure actuelle, à faire du criblage sur 100 % des cas. Ce n'est pas normal qu'on ne soit pas déjà en train de le faire.

Alors, je vais poser deux questions qui sont très simples. Ce n'est pas un... Moi, là, ce que je veux comprendre, c'est qu'est-ce qui va se faire exactement dans les prochaines semaines? Avec exactitude, pas les intentions... Moi, les bonnes intentions... on a tous de bonnes intentions. Je veux juste savoir quel est le plan de façon précise, à partir de quand... Bien, à quel niveau, premièrement, les cas positifs vont être criblés? Est-ce que c'est 70 %, 80 %, 100 %? Je comprends que l'intention, c'est d'arriver à 100%. À quel moment, de façon précise, on va s'y rendre? Parce que je pense qu'il y a plein d'enjeux de ressources, de réactifs. Donc, entre ce que l'on veut et ce qui va être fait, moi, ce que je veux savoir, c'est ce qui va être fait, de façon précise, à quel moment on va cribler 100 % des cas et comment ça va être déployé dans l'ensemble du Québec. Quel est le plan précis à ce niveau-là? Donc, ça, c'est une de mes questions. J'aimerais ça qu'on nous dépose l'information de façon précise, parce que ça va être crucial pour les prochaines semaines et ça nous évitera de reposer, effectivement, de façon journalière, la question au ministre, et c'est fondamental, fondamental pour la lutte aux variants pour les prochaines semaines.

Autre information que j'aimerais avoir aussi, c'est de quelle façon les établissements, les médecins, les patients vont être informés si effectivement un patient, un citoyen a un variant. Est-ce qu'on va l'informer qu'il est COVID positif ou est-ce qu'on va l'informer qu'il est porteur du variant britannique ou du variant... bien, d'un autre variant? Est-ce que toute l'information va être communiquée tant au médecin qu'au citoyen? Ça, j'aimerais ça aussi avoir une information précise à ce niveau-là. Merci.

Le Président (M. Provençal) : Merci beaucoup, Mme la députée. Alors, M. le ministre, à vous, pour cinq minutes.

M. Dubé : Alors, merci. Merci, M. le Président. Alors, sur la question des variants, je pense que c'est très approprié de revenir un peu sur la présentation, hier, que j'ai fait en point de presse sur l'état de la situation. Nous sommes... puis je pense que c'est important de le dire aux Québécois, là, qu'on est, en tant que gouvernement puis... qu'on est très inquiets de la situation des variants, puis nous le sommes depuis plusieurs mois. C'est évident que nous avons demandé à la Santé publique d'augmenter le nombre de tests qui pourraient être faits au niveau des variants en sol québécois.

Bon, maintenant, j'ai pris le temps hier, M. le Président, de bien expliquer aux gens la différence entre le séquençage et le criblage. Je ne vais pas prendre trop de temps ce matin, parce que je pense qu'il y a beaucoup de gens qui ont compris l'importance d'un et l'autre et que les deux sont complémentaires. Nous sommes en avance, en termes de séquençage, au Québec. Nous étions, bien avant tout le monde, à séquencer au moins 3 % de nos tests pour détecter des variants. Nous sommes rendus à plus de 8 %, et notre objectif, avec les fonds supplémentaires que nous avons mis dans les derniers mois, avec la collaboration du fédéral, c'est de monter jusqu'à 15 %. Et ça, c'est pour aller voir l'ADN des nouveaux variants.

Maintenant, au niveau du criblage, qui est la deuxième partie, M. le Président, c'est d'être capables, maintenant que nous connaissons les principaux variants... puis je dis «les principaux» parce qu'il peut y avoir une évolution des variants, c'est pour ça que ça s'appelle des variants, parce que ça varie. Il faut avoir la connaissance de l'ADN pour être capable de le cribler comme il faut, d'avoir le bon réactif.

Une autre précision où l'opposition a donné de l'information qui était erronée, M. le Président, on nous a comparés à l'Ontario en disant que l'Ontario avait fait 100 % de criblage. Nous sommes en discussion avec la Santé publique. Je parle à la Santé publique, je parle au ministre de la Santé de l'Ontario à toutes les semaines. J'ai demandé comme ça allait, leur programme de criblage. Ils sont à 70 % en ce moment, mais pas dans toutes les régions non plus. Alors, il faut faire attention lorsqu'on envoie des messages à la population de dire qu'eux autres sont bons, puis nous, on n'est pas bons. Ce n'est pas ça, la réalité, M. le Président.

Moi, ce que j'ai demandé à la Santé publique, maintenant qu'il a été... et on a commencé à en faire, du criblage. Ce n'est pas qu'on n'a pas commencé puis on va commencer dans quelques semaines. M. le Président, on a commencé. On a commencé avec maintenant une information. On a les meilleurs laboratoires au Québec, M. le Président. Le Laboratoire de la santé publique a maintenant tous les réactifs en main pour être capable de savoir quels réactifs doivent être mis sur les tests positifs qui ont été reçus. Et ce que j'ai demandé à la Santé publique, et je l'ai dit hier, puis je vais le répéter aujourd'hui, je rencontre les gens du Laboratoire de santé publique cet après-midi pour avoir un plan d'action très clair comment le criblage va se faire non seulement à l'échelle du Québec, parce que c'est déjà commencé, mais on veut savoir, avec l'évolution...

Puis encore une fois je le dis, l'évolution de la pandémie, ça change tous les jours, toutes les journées. Il n'y a pas de plan, là. C'est clair, on prend acte de ce qui se passe une journée. Le virus de la Californie, là, le nouveau variant qu'on appelle la Californie, il n'était pas connu il y a deux semaines. On a été capables de le détecter. Alors, ce n'est pas parce qu'on ne fait pas le travail, là, puis c'est ça que les Québécois doivent comprendre. On avance de façon prudente.

• (10 h 30) •

Moi, j'ai demandé au Laboratoire de santé publique de mettre un focus sur ce qui se passe à Montréal. Le plus bel exemple, c'est ce qu'on a fait au collège Stanislas, où il y a eu une éclosion rapide. On a criblé les tests positifs. Les résultats, quand ils vont rentrer, on va être capables de prendre des décisions appropriées.

Mais je prends l'exemple des variants pour dire qu'au contraire, M. le Président, nous ne sommes pas en retard par rapport aux autres. Nous avons un leadership et nous avons les meilleures personnes pour s'assurer qu'on va être en avant de la parade sur la question des variants, M. le Président.

Merci beaucoup.

Le Président (M. Provençal) : Merci beaucoup. Je cède maintenant la parole à la députée de Roberval.

Mme Guillemette : Merci, M. le Président. Je souhaite tout d'abord saluer mon collègue le ministre de la Santé et des Services sociaux et le remercier chaleureusement, ainsi que toutes ses équipes, parce que, oui, il y a beaucoup de monde autour de lui, pour le travail colossal qu'ils accomplissent chaque jour, et ce, depuis bientôt un an. Salutations aussi aux collègues de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, Beauce-Sud, les collègues de l'opposition, le collègue de Gouin, Îles-de-la-Madeleine et Mme la députée de Maurice-Richard.

Donc, M. le Président, nous sommes ici aujourd'hui pour discuter de la gestion de la pandémie. La COVID a chamboulé nos vies depuis un an. Comme je vais le dire aux gens qui m'interrogent sur la situation, là, il n'y a pas personne ici qui avait signé pour ça il y a deux ans. Et, comme le mentionne mon collègue, il n'y en a pas de manuel d'instruction. On doit faire avec, comme partout ailleurs dans le monde entier. Par contre, ici, là, ça a mis en lumière l'état très fragile dans lequel se trouvait déjà notre système de santé à l'arrivée.

On a dû gérer le présent, mais aussi le passé. On a dû être créatifs et mettre les bouchées doubles, non, triples. Bien, on s'est presque étouffés. On a vu toute l'importance de la santé publique alors que, comme le disait le collègue, tout à l'heure, le ministre, en 2014, le tiers de leur budget a été englouti dans la réforme. C'est le volet prévention qui en a souffert. Les médecins en santé communautaire avaient sonné la cloche à ce moment-là, mais ça avait été une fin de non-recevoir.

Pour pallier au manque flagrant de préposés, nous avons mis en place un programme de formation pour les préposés aux bénéficiaires, avec des conditions favorables. On en est à notre troisième cohorte, et ça porte fruit. Nous avons également fait l'embauche d'un gestionnaire responsable par CHSLD, et ce, pour assurer une proximité de la gestion, mais aussi l'agilité nécessaire aux équipes et, surtout, l'imputabilité. Nous pouvons maintenant nous assurer de la qualité des soins et de l'efficacité des services donnés.

M. le Président, je voudrais profiter de cette tribune pour remercier chaleureusement le Dr Donald Aubin et la P.D.G. du CIUSSS du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Mme Julie Labbé, ainsi que toutes les équipes soignantes et le personnel du réseau de la santé chez nous. Vous le savez, on a été très touchés par la deuxième vague, nous. Donc, le 19 novembre, la Santé publique annonçait 241 nouveaux cas avec 1 107 cas actifs. Ça, c'est un taux de 398,7 par 100 000 habitants, alors que l'ensemble de la province en était à 139. On avait 106 foyers d'éclosion, 54 entreprises, 11 milieux d'hébergement. On a doublé d'efforts, on a fait des rencontres du comité conjoint avec la Santé, les élus et plusieurs autres instances. La population a été en arrière de nous, on n'a pas lâché.

Vous savez quoi, M. le Président? Mercredi, on était à zéro cas et 16 cas actifs. Ça, c'est la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean, et j'en suis très fière. C'est grâce aux efforts de la population, et à notre persévérance, et à nos sacrifices que, tous ensemble, on y est arrivé. Et je tiens à féliciter la population de chez nous, parce que ça, c'est un travail d'équipe. La vaccination s'en vient, ça va bon train chez nous. On était à 9 567 doses hier. Donc, on a commencé à vacciner les RPA dimanche. Ça va bon train, on ne lâche pas, on continue, mais, par contre, il faut rester prudents. Il ne faut pas baisser la garde.

Au Québec, avant l'arrivée de la COVID, nous avons déjà beaucoup de travail à accomplir en matière de santé, mais il est évident que le contexte actuel nous a montré à quel point il est important de maximiser nos ressources et de rendre plus efficient notre système de santé. La COVID nous a forcés à nous adapter, la COVID... à nous adapter très rapidement et à revoir nos façons de faire. Les temps sont difficiles. Je suis convaincue que la société saura faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés et notre gouvernement sera là pour les accompagner. On a été là et on sera là encore pour le futur. On s'adapte au jour le jour, et je remercie encore une fois mon collègue et toutes ses équipes de se revirer de bord sur un dix cents, comme on dit. Donc, merci. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Président (M. Provençal) : Merci. Alors, je vais inviter la députée de Maurice-Richard à poursuivre cette interpellation.

Mme Montpetit : Merci, M. le Président. Je vais revenir sur la question des tests rapides parce que, bon, je sais que... Bon, je ne commenterai pas. Moi, ce n'est pas encore clair pour moi, là. Je sais que le ministre a encore fait des déclarations hier, là, mais on est encore... on s'est retrouvé dans une situation où, en dedans de deux heures, là, en dedans... on était ici, au salon bleu, où il nous répondait que le projet pilote de la clinique de Chauveau, qui avait une fiabilité de 89 % pour le test rapide, ce n'était pas suffisant, que... C'est quoi qu'il m'a répondu? Mais qu'est-ce qu'on va faire avec les 11 % de faux négatifs? Donc, ce n'était pas suffisant. Puis deux heures plus tard, en conférence de presse, il dit : Oui, oui. Ça va être déployé. Ils sont déjà rendus.

Donc, ça aussi, là, moi, M. le Président, j'ai vraiment besoin que ça soit clarifié pour qu'une fois pour toutes, là, on arrête d'avoir ce genre d'échange là. Ce n'est pas très compliqué, ce qu'on lui demande, là. C'est, de façon claire, de façon précise, qu'en est-il? C'est ça qu'on veut savoir. Je ne sais pas comment le dire plus clairement que ça. Ça fait des mois qu'on pose la question.

Là, dans les dernières semaines, le ministre m'a répondu à je ne sais plus combien de reprises : Mais j'ai un plan, j'ai un plan, j'ai un plan de 42 pages qui a été distribué. Ce n'est pas un plan. Premièrement, ce n'est pas un plan, c'est un avis d'utilisation. Ce n'est pas un plan. Un plan, là, ça dit que vous allez les déployer de telle façon, tant par semaine, dans les écoles, dans les CHSLD, les milieux de soins, dans les entreprises. Ça, c'est un plan. Ce n'est pas un plan, là, ce qu'il a... Donc là, hier, il a réitéré finalement qu'il allait avoir un plan la semaine prochaine. Donc, je comprends qu'il n'avait pas de plan.

Donc, c'est un petit peu difficile, vous comprendrez, pour nous de le suivre, surtout quand on voit... Puis là j'espère honnêtement que l'annonce qui a été faite hier va être la bonne, là, parce qu'encore là on regardait la revue de presse, ce n'est pas la première fois que le ministre annonce qu'il va les déployer puis qu'il ne le fait pas. Le 18 novembre, des tests rapides, des tests de dépistage rapide d'ici la fin de l'année. Même l'attaché de presse du ministre disait : Nous allons déployer les tests d'ici la fin de l'année 2020. Bon, force est de constater que ça n'a pas été fait. Le 14 janvier, même chose, c'était : des millions de tests de dépistage rapide seront déployés et utilisés dans les prochaines semaines. Bon, force est de constater que ça n'a pas été fait non plus. Le 2 février, Québec déploiera davantage de tests rapides. Ça n'a pas été fait non plus.

Donc là, hier, on comprend qu'il a réannoncé encore ce qui allait être déployé. La question, c'est : Est-ce que cette fois-là sera la bonne? Est-ce que ça va être fait?

Une voix : ...

Mme Montpetit : Nous, ce qu'on demande au ministre... Est-ce que peut-être on peut arrêter le temps?

Le Président (M. Provençal) : Est-ce qu'il est possible d'arrêter, M. le ministre? Merci. Excusez, Mme la députée.

Mme Montpetit : Il n'y a pas de souci. Ça arrive. Merci.

Ce qu'on souhaite savoir, là, de façon précise, là, c'est... Encore là, ce ne sont pas les intentions du ministre. Moi, ce que je veux savoir, là... Il nous a répété, puis je ne mets pas sa parole en doute, mais j'ai deux versions contradictoires. J'ai lui qui me dit : Les tests sont rendus. Puis j'ai nos CIUSSS qui nous disent : Ce n'est pas dans les intentions. On ne les a pas. Ça ne fait pas partie de notre plan de déploiement. On ne va pas les utiliser.

Donc là, on a deux versions qui sont irréconciliables. Ça, pour moi, ça pose problème. Donc, je pense, c'est la responsabilité du ministre de venir nous clarifier ça de façon très précise, parce qu'effectivement ça fait quatre mois qu'on est dans ce débat-là, puis je ne peux pas dire qu'on a avancé beaucoup en termes de précision des intentions du ministre. Donc, est-ce qu'il peut nous déposer la liste précise, où ça va être utilisé, les critères dans lesquels ça va être utilisé? Hier, il a fait référence au fait que ce serait utilisé seulement dans des endroits où il y a des milieux d'éclosion, ce qui est quand même complètement contradictoire avec les recommandations qui ont été faites par rapport aux tests rapides. L'objectif, ce n'est justement pas d'y aller quand c'est trop tard, c'est d'aller faire du dépistage dès le début, là. Ce n'est pas un test diagnostique, c'est un test, justement, qui nous permet d'aller dépister de façon préventive pour s'assurer qu'il n'y aura pas d'éclosion, justement. Puis avec le variant qui se propage de plus en plus vite, c'est extrêmement important.

• (10 h 40) •

Et là j'ai posé une question aussi lors du breffage technique, j'attends une information, je voudrais avoir un retour. Dans ce breffage-là, technique, il nous a été dit que l'intention du gouvernement, c'était d'utiliser les ID NOW. On a seulement, ce que je comprends, 200 000 ID NOW. Je voudrais savoir si le gouvernement a sécurisé des achats supplémentaires et aussi s'il a l'intention d'utiliser les millions de Panbio qui ne sont toujours pas utilisés à l'heure actuelle. Donc, ça, c'est très simple. Est-ce qu'on en a acheté? Quand est-ce qu'ils vont arriver? Et comment ils vont être utilisés, à partir, je comprends, de la semaine prochaine, pour qu'on arrête d'être dans ce débat éternel? Plus il va être précis, plus il va être clair, plus il va être transparent, plus on va pouvoir passer à autre chose. Merci.

Le Président (M. Provençal) : Merci, Mme la députée. Alors, M. le ministre.

M. Dubé : Oui. Écoutez, mettre la question des tests rapides, là, dans un contexte... Je pense qu'il est important de rappeler à la population qu'au niveau du dépistage on est excessivement performants, et ça... Beaucoup d'entités au Canada reconnaissent la performance de notre équipe au niveau du dépistage, de façon globale. On suit les recommandations de la Santé publique, puis jamais personne ne pourra nous reprocher de ne pas avoir suivi les recommandations de la Santé publique, notamment en matière de dépistage.

Et ça, on le fait pour un ensemble de raisons et nous respectons les réticences que la Santé publique avait... a modifié au cours des derniers mois, des dernières semaines, par rapport aux tests rapides, ce qui nous a amenés à faire des validations, M. le Président. On devait faire les validations. Nous sommes arrivés à la conclusion que l'utilisation des tests rapides était complémentaire à ce que nous... faisait. J'ai entendu toutes sortes de choses, là, que j'entends depuis plusieurs mois, puis je pense qu'après deux briefings techniques, deux briefings techniques que nous avons faits, il semble y avoir encore beaucoup d'incompréhension de l'autre côté de la table sur l'utilisation que nous avons planifiée de façon complémentaire pour les tests rapides. Je pense qu'après deux briefings techniques, s'il y a encore de l'incompréhension, je l'ai répété, M. le Président, on peut offrir un troisième briefing technique où l'opposition ou certains membres de l'opposition pourraient venir poser toutes les questions à nos experts.

Mais en attendant, M. le Président, ce que nous, nous faisons, là, nous sommes dans l'action. O.K.? Nous avons bâti un plan. Nous avons demandé à nos P.D.G. de trouver la meilleure façon de faire l'utilisation des bons tests rapides au bon moment avec toutes les restrictions et les avantages qu'il peut y avoir.

Mais j'aimerais en profiter, M. le Président, quand on dit qu'on a une expertise au Québec dans le dépistage. La semaine dernière, je suis allé visiter le nouveau centre de vaccination à Québec, et ça m'a permis de prendre quelques minutes pour aller du côté du centre de dépistage et de vaccination, parce que maintenant, à la place des congrès, il y a la vaccination et il y a le dépistage, un des plus grands centres qu'on va avoir au Québec. Et j'ai eu la chance de regarder en termes de dépistage de test... parce qu'on peut avoir plusieurs tests. Les tests rapides, c'est une chose, mais j'ai eu la chance de voir des gens, l'expertise du Québec sur le gargarisme, donc de pouvoir... au lieu d'avoir le fameux écouvillon dans le nez, d'être capable de donner notre test par voie de gargarisme, ce qui est beaucoup plus intéressant, beaucoup plus facile pour les gens. On peut penser aux écoliers, on peut penser à notre personnel de la santé qui doit passer plusieurs tests. On me disait hier, là, puis je suis éberlué de ça, qu'il y a plus de 50 % des tests qui pourraient se faire par gargarisme.

Alors, ce que j'aimerais parler, c'est qu'on peut focuser sur les tests rapides de ID NOW, de ce qu'on a été fourni par le fédéral, mais moi, je vous dis : On est en avant de la parade, M. le Président. Non seulement on teste bien la population... Savez-vous hier, là, combien on avait de taux de positivité au Québec? 3 %. Ça veut dire qu'on a eu 33 000 tests hier, 33 000, puis on avait moins de 1 000 cas. Ça, M. le Président, là, c'est parce qu'on teste. On voudrait tester encore plus, mais on a la capacité de tester.

Alors, on peut faire un grand procès, là, un grand procès sur les tests rapides. Je le répète, M. le Président, on suit la Santé publique. Nous sommes prudents dans l'utilisation des tests rapides. On est en avant de la parade parce qu'on suit... Ce qui a été développé sur le gargarisme, là, par l'Hôtel-Dieu de Lévis, là, puis qui est maintenant en application dans un de nos plus grands centres de dépistage, moi, je pense que ça, c'est quelque chose dont les Québécois peuvent être très, très fiers. Puis savez-vous quoi? On va continuer de surprendre puis on va continuer de mettre de l'avant de l'innovation, parce que c'est au Québec que ça se fait, puis c'est comme ça qu'on va passer à travers la pandémie, M. le Président. Merci beaucoup.

Le Président (M. Provençal) : Merci, M. le ministre. Petit rappel, j'apprécierais que les appareils électroniques soient vraiment fermés. Merci. Alors, M. le député de Beauce-Sud, c'est à vous la parole.

M. Poulin : Merci, M. le Président. Alors, très content de vous retrouver, de retrouver effectivement le ministre de la Santé et la personne qui l'accompagne, la députée de Maurice-Richard et les gens... qui l'accompagnent, M. le député de Gouin et sa recherchiste, M. le député des Îles-de-la-Madeleine et évidemment mes collègues du gouvernement, la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré et la députée de Roberval.

Effectivement, lorsqu'on s'est engagés pour un mandat en 2018, jamais nous ne pensions vivre une situation comme celle-là. Si, un jour, on nous avait dit qu'on devrait être obligés de prendre des mesures sanitaires aussi importantes pour protéger la population, jamais qu'on n'y aurait pensé. Et on est encore au coeur de cette pandémie-là, qui est importante. Et je pense que la population s'attend justement non seulement à des débats qui sont civilisés, à des échanges qui portent à trouver des solutions et je pense que le ministre, par l'exercice qu'il fait ce matin et par tous les autres exercices de reddition de comptes qu'il fait... et je le regarde régulièrement en point de presse, puis ça ne finit plus de finir, puis c'est correct, parce que l'objectif, c'est de répondre à toutes les questions sur les enjeux.

Je pense que notre gouvernement fait un exercice de transparence qui est très important pour répondre non seulement aux questions des oppositions, mais aussi aux questions des journalistes au fur et à mesure que la pandémie avance, parce qu'on le sait, c'est normal, les gens veulent des réponses à leurs questions. Et on ne fait pas non plus seulement face à des enjeux politiques, malgré que ma collègue de Roberval—Lac-Saint-Jean l'a bien exprimé tout à l'heure, où elle a parlé des coupures importantes que le Parti libéral a fait dans le domaine de la santé, qu'ils ont laissé malheureusement...

Il n'en reste pas moins qu'on est dans les enjeux de santé publique, avec une loi sur la santé publique, avec un département de santé publique, avec un directeur national de santé publique. Et lorsque vous regardez partout dans le monde l'évolution de la pandémie, une chose qui est superimportante aussi, c'est de se fier à nos experts, de se fier aux scientifiques et de se fier à la Santé publique, et peu importe quel parti aurait été au pouvoir, aurait dû à faire cet exercice-là, de se fier aux professionnels de la santé publique pour prendre les meilleures décisions.

Alors, ce n'est pas simple, ce n'est pas facile. On ne dit pas que tout est parfait, mais l'objectif, à terme, c'est de protéger la population et c'est important de se le rappeler. Et la députée de Roberval l'a superbien exprimé tout à l'heure, merci à la population qui fait des efforts de façon incroyable. Si aujourd'hui on est en diminution de chiffres, si aujourd'hui, comme le ministre l'exprimait, la situation s'est nettement améliorée dans les CHSLD du Québec, c'est grâce à la population qui fait des efforts très importants et aussi grâce aux professionnels de la santé qui font des efforts au quotidien et, malgré ce que peuvent rapporter les oppositions, un personnel de la santé qui fait aussi confiance à son gouvernement pour se sortir de la crise le plus rapidement possible. Et ça, on le ressent lorsqu'on parle avec les gens sur le terrain, lorsqu'on parle avec nos hôpitaux. Ils ont confiance en nous pour trouver la meilleure solution dans un contexte qui n'est jamais vu. Alors, ça, je pense qu'il faut saluer l'engagement du personnel du réseau de la santé.

Maintenant, la pandémie, on le disait tout à l'heure, a apporté des défis très importants dans nos hôpitaux, nos CHSLD, nos RPA, mais également tout ce qui est en périphérie de tout ça, que ce soit, entre autres, au niveau du réseau de l'éducation et au niveau de nos jeunes en difficulté. On n'a pas laissé tomber personne, M. le Président. Ça, c'est important de le dire. On n'a pas oublié personne, malgré que, des fois, il faut le faire dans l'ordre, qu'il faut le faire de façon graduelle. Les jeunes du cégep et de l'université, on ne les a pas oubliés. Ça a été une obsession du ministre de la Santé, de la ministre de l'Enseignement supérieur, du premier ministre, de faire en sorte qu'ils puissent retourner graduellement à l'école.

On fait actuellement tout ce qui est possible dans notre réseau de l'éducation en ajoutant des tuteurs, en investissant, en ouvrant des postes dans les classes spéciales pour s'assurer, M. le Président, que nos élèves ne manquent de rien. On a investi, justement, 85 millions, et ça, c'était en septembre dernier, pour la formation, l'embauche de personnel dans les écoles, la mise en place de Je réponds présent, la plateforme de recrutement dédiée au réseau scolaire.

On a aidé aussi nos organismes communautaires, puis je suis convaincu que le ministre est d'accord, qui viennent aider le réseau de la santé, sur une base quotidienne, à supporter. Donc, on a investi 30 millions à 203 organismes à la fois, évidemment, dans l'alphabétisation, la lutte au décrochage, de la formation continue. Mais le fameux PSOC du ministère de la Santé a continué, on a continué d'aider nos organismes en santé mentale et on a même ajouté des sommes financières, ne serait-ce, entre autres, que du côté de chez Tel-Jeunes pour faire en sorte que personne ne manque d'outils et de ressources pour traverser cette crise qui est importante.

Et je veux revenir au réseau de l'éducation dans le peu de temps qui me reste. Nos jeunes sont à l'école présentement, et c'est une des meilleures nouvelles qu'on ne peut pas avoir, à la fois au niveau primaire, à la fois au niveau secondaire. Ça peut effectivement amener son lot de défis au niveau des cas, mais on pense, comme gouvernement, que la place de nos jeunes est sur les bancs d'école, et ça, je pense que le Québec peut en être extrêmement fier. Merci, M. le Président.

• (10 h 50) •

Le Président (M. Provençal) : Merci. Je cède maintenant la parole au député de la deuxième opposition, le député de Gouin. À vous.

M. Nadeau-Dubois : Merci, M. le Président. Malgré mon jeune âge, je commence à avoir fait quelques années à l'Assemblée nationale, puis les interpellations sont un exercice qui peut être... C'est un exercice qui peut être soit très frustrant, soit enrichissant. Cet exercice-là, il est frustrant quand, au lieu d'avoir un dialogue, on a chacun notre tour des monologues.

Moi, j'aimerais ça avoir un vrai dialogue avec le ministre aujourd'hui pour que ce soit un exercice, donc, enrichissant plutôt que frustrant. Et je veux lui parler de ce qui s'en vient, parce que j'ai juste cinq minutes. Le temps viendra pour les bilans, mais là je veux parler de ce qui s'en vient, parce qu'on n'est pas sortis du bois, malgré qu'il y a eu certaines bonnes nouvelles dans les dernières semaines. Et on n'est pas sortis du bois, notamment, parce que, d'abord, la deuxième vague n'est pas terminée, parce que certains experts commencent à évoquer l'idée d'une troisième vague et que, quoi qu'il en soit, il y a dans la pandémie actuelle une pandémie qui est en train de se développer dans la pandémie, c'est-à-dire la présence des variants au Québec. Ce n'est plus une possibilité lointaine, ils sont là. La bataille contre les variants, elle est commencée, et il y a, qu'on parle de deux ou de troisième vague, il y a une vague variants. Il y a une vague variants, puis cette vague-là, elle s'entame, elle commence à déferler sur le Québec, et on n'en sera pas débarrassés la semaine prochaine.

J'ai entendu le ministre hier dire qu'il était inquiet. Je partage cette inquiétude. Qu'est-ce qu'on fait contre cette vague de variants là? Ce n'est pas un nouveau virus, c'est le même virus en plus méchant, et donc je pense que, dans les prochains jours, les prochaines semaines, il faut regarder où sont les failles dans notre stratégie actuelle, parce que je ne pense pas que le ministre a la prétention que notre stratégie actuelle, elle est parfaite, je pense que personne ne peut avoir cette prétention-là sur la planète, et se dire : C'est par ces failles-là que le variant... En fait, c'est ces failles-là que le variant va exploiter et c'est en exploitant ces failles-là qu'il va faire des ravages.

Le ministre a dit avec raison que la grosse faille de la première vague, c'était les CHSLD. Des gestes ont été posés, et c'est vrai que c'est pas mal moins pire pendant la deuxième vague dans les CHSLD. La deuxième vague, elle a frappé... Il y a eu essentiellement deux épicentres : le réseau hospitalier, le ministre m'a entendu faire plusieurs propositions sur cette question-là dans les dernières semaines; et le deuxième épicentre de cette deuxième vague, c'est les quartiers défavorisés, qui sont souvent, notamment parce qu'il y a du racisme systémique au Québec, des quartiers qui sont aussi multiethniques. Je pense à des endroits comme Montréal-Nord, comme Rivière-des-Prairies, comme Saint-Léonard. Le ministre disait tantôt : On a eu un taux de positivité de 3 % hier. C'est vrai, mais à Montréal-Nord c'était 13,3 %; à Rivière-des-Prairies, c'était 11,4 %; à Saint-Léonard, c'était 15 %. Et ça, c'est la moyenne, bien sûr, des 28 derniers jours. Donc, tout le monde ne vit pas la même pandémie, au Québec.

J'ai fait des propositions, ce matin, au ministre, pour qu'on s'attaque à cette faille-là, comment on protège les populations les plus vulnérables au Québec qui, en ce moment, sont frappés de plein fouet par la pandémie. Le ministre a dit : Notre capacité de tester, elle est bien, on veut tester encore plus. La raison pour laquelle on n'atteint pas nos objectifs, c'est ce que je lui soumetts, c'est qu'il y a des obstacles sociaux à ce que les gens aillent se faire tester, notamment dans ces quartiers-là.

Quels sont ces obstacles-là? Notamment, la crainte de beaucoup de gens de ne pas être en mesure d'appliquer les consignes sanitaires s'ils reçoivent un diagnostic positif. Je propose au ministre de mettre en place l'équivalent de ce qui s'est fait notamment dans la région de Toronto, des centres d'isolement volontaire où on inviterait les gens soit qui ont un diagnostic positif soit qui sont en contact avec quelqu'un dans leur ménage qui a un diagnostic positif pour aller s'y reposer. Le ministre va me dire : Ça existe déjà, on le fait déjà, la Croix-Rouge l'offre par moments, par endroits. C'est vrai, mais c'est très peu publicisé encore. Si on dit aux gens, dans ces quartiers-là : Si vous avez des craintes, ne vous inquiétez pas, on va prendre soin de vous, on va vous accompagner, on va vous supporter, on augmente les chances que ces gens-là acceptent d'aller se faire tester. Je veux savoir ce que le ministre pense de cette proposition que je lui fais.

Je lui propose également de redoubler d'efforts pour améliorer l'accessibilité en plusieurs langues aux informations liées à la COVID. Moi, j'ai appelé hier à la ligne COVID, on me proposait l'anglais et le français. Si je ne maîtrisais pas ces deux langues, je n'aurais pas été capable d'avoir de l'information. Quel est son plan pour augmenter les efforts d'interprétariat dans les lignes d'aide COVID?

Et troisième proposition, il faut faire des blitz de dépistage dans ces quartiers-là et, pour que ces blitz fonctionnent, il faut faire tomber les obstacles sociaux et linguistiques au dépistage. Je veux savoir ce que le ministre pense de la stratégie que je lui propose aujourd'hui. Est-ce qu'il est d'accord d'implanter, moi, ce que j'appelle un réflexe équité, une lunette justice sociale dans notre stratégie contre les variants?

Le Président (M. Provençal) : Merci beaucoup, M. le député. M. le ministre.

M. Dubé : Merci beaucoup, M. le Président. Premièrement, j'apprécie non seulement énormément le ton, mais le contenu de votre présentation. Je pense qu'on en avait glissé un petit mot cette semaine au salon bleu puis je suis content que vous reveniez sur... Je vais essayer de traiter rapidement, dans cinq minutes, les trois points, parce que je suis excessivement à l'aise avec la façon dont vous soulevez les trois points.

Premièrement, sur les variants, M. le député, je partage la même inquiétude. J'ai été très clair hier en point de presse, là, qu'on a mis à peu près... je pense, nos meilleures personnes au Québec pour être capable de travailler sur l'approche des variants. Et c'est pour ça que je l'ai soulevé, j'ai demandé à m'impliquer encore de plus près avec les gens de notre Laboratoire de la santé publique.

Je pense que ce qui va arriver dans les prochaines semaines, c'est une combinaison de mieux cribler, là... On se comprend bien, on n'est plus dans le séquençage. Ça, pour moi, là, c'est... je ne dirais pas que c'est réglé, mais on est en bonne position. C'est dans le criblage qu'il faut être encore plus efficaces.

Maintenant, ce que je vous dis, c'est que ce qu'on a réussi à faire... puis je pense que l'exemple... puis vous avez une députée en Abitibi, une très bonne députée, d'ailleurs... on a vu qu'on a été capable d'anéantir le virus, même si c'est un nouveau variant qu'on a connu en Abitibi, parce qu'il y a eu les bonnes méthodes sanitaires. Alors

donc, il faut que les gens comprennent que ce n'est pas uniquement en criblant bien le virus, mais en ayant les bonnes mesures sanitaires. Et ça, je veux vous rassurer, parce qu'on continue à travailler... Alors, ce qui est arrivé... Par exemple, je reviens au collègue Stanislas...

Puis je vois passer le temps, parce que je veux... Mais ce que je vous dirais, M. le député, c'est que votre question est très bonne, mais nous travaillons sur les deux volets, bien cribler, donc bien s'assurer que tous nos tests positifs vont être criblés le plus rapidement possible, particulièrement à Montréal et dans les quartiers dont vous parlez, donc ça, là, c'est notre focus des prochains jours, mais en même temps, de s'assurer que les mesures sanitaires sont bien suivies.

Ce qui m'amène à votre deuxième point, qu'est-ce qu'on fait lorsqu'il y a des enjeux de langue, ou de communauté, ou de... Bon. Et ça, là, c'est excessivement important. Vous m'en aviez glissé un mot, puis rappelez-vous, il y a deux ou trois points de presse, j'ai dit : On ne sera jamais coercitifs, jamais coercitifs à la Santé publique lorsque nous faisons le traçage. Vous savez, les gens nous disaient : Est-ce que vous allez forcer la quarantaine? Allez-vous envoyer des policiers? On a dit non. Pour la quarantaine... ce qu'on ne fait pas pour les voyageurs, là, je ne parle pas des voyageurs, mais je parle de cas qui pourraient arriver, où les gens, soit qu'ils l'ont attrapé par erreur ou peu importe. Et j'ai demandé à la Santé publique comment on pourrait aller plus loin dans des mesures sociales, où on pourrait aider les gens à faire leur confinement.

Moi, je pense que votre recommandation, elle est excellente. Je l'ai demandé à la Santé publique. On m'a dit qu'on le faisait déjà, mais je crois, avec... puis vous avez raison, je crois qu'on peut faire encore mieux, parce que malheureusement, on sait qu'on est tard dans la vaccination, donc on va avoir cet enjeu-là encore plusieurs mois.

• (11 heures) •

Il me reste un peu de temps. Quand vous parlez... Donc, je voudrais vous dire... puis je pense que ça va être par les actions des prochaines semaines, mais je trouve que votre point est excellent. D'ailleurs, quand vous m'en avez parlé, j'ai tout de suite réagi, avec la Santé publique, et je vais voir... je vais essayer de voir, de façon pratique, comment on peut vous tenir informés de ce qu'on fait, au niveau communautaire, pour les gens qui sont dans un trois et demie, grande famille, puis qui n'ont pas les moyens de se confiner comme bien d'autres. C'est ça que vous m'avez dit. On en est conscients. Et ce n'est pas de les pénaliser, mais c'est de les aider à faire le confinement nécessaire. Alors, je suis très, très sensible à ça, et c'est ce qu'on a demandé à la Santé publique de faire.

Il me reste quelques secondes sur le blitz dont vous avez parlé. Je pense que ce qui est en train d'être fait puis je vais vous dire qu'on va essayer de le faire, maintenant qu'on a une plateforme, qui est extraordinaire, là, qui a été développée dans la deuxième vague, sur le dépistage, je vais être capable de vous donner, dans les prochaines semaines, de l'information où on a fait plus de testage que d'autres, plus de dépistage et comment on l'a fait, par des unités mobiles ou comment on l'a fait.

Alors, je vois qu'il me reste très peu de temps, mais votre point, là, sur les trois points, variants, stratégies dans certains quartiers et des blitz qu'on pourrait faire, on est là-dessus, puis j'apprécie énormément vos commentaires ce matin, M. le député.

Le Président (M. Provençal) : Merci, M. le ministre. Nous allons poursuivre maintenant avec la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Alors, je vous cède la parole, madame.

Mme Foster : Merci beaucoup, M. le Président. Tout d'abord, je tiens à saluer, bien sûr, M. le ministre de la Santé, également mes collègues de la banquette ministérielle, Mme la députée de Roberval, M. le député de Beauce-Sud et, bien sûr, tous mes collègues, M. le député des Îles-de-la-Madeleine, M. le député de Gouin et Mme la députée de Maurice-Richard ainsi que les chercheurs et les équipes qui les accompagnent.

Comme mes collègues l'ont si bien souligné avant moi, ils ont souligné plusieurs aspects de cette crise de la COVID, là, qui est inusitée, là, hein? C'est une première en 100 ans, si on peut dire, ce qu'on vit actuellement tous collectivement. Ils ont souligné un peu les aspects en santé, les aspects en éducation. Mon collègue de Beauce-Sud a abordé, bon, les 85 millions qui ont été donnés en formation pour l'embauche dans les écoles, également aux organismes communautaires, un 30 millions. Il a souligné également les aspects des jeunes en difficulté.

Moi, aujourd'hui, mon intervention, je vais la concentrer davantage sur un sujet qui m'intéresse beaucoup, c'est-à-dire la communication en temps de pandémie, alors comment on gère, comme gouvernement, une communication en temps de pandémie. Comme vous le savez, j'ai été chargée de cours en communication à l'université, j'ai un doctorat en communication publique également. C'est une problématique qui m'intéresse beaucoup.

Vous savez, on se fait souvent dire, comme gouvernement : Bon, un gouvernement de communication superficiel. Mais non, moi, je balaie ces critiques-là. Je vous dis quelque chose, c'est vraiment inusité, je le répète, cette pandémie. Ce n'est pas évident à gérer. Et moi, ce que je veux faire, c'est comme un pas en arrière puis regarder la situation de façon globale. Qu'est-ce que ça implique, la communication en temps de pandémie?

Je pense à beaucoup de collègues universitaires. D'ailleurs, j'ai une pensée pour eux ce matin parce que je sais qu'il y en a plusieurs, pour leur avoir parlé, là, qui étudient la question, parce que ça a des impacts au niveau de la santé et dans tous les domaines, mais également dans le domaine de la communication. Alors, je les salue ce matin.

La communication politique, normalement, vous savez, ça implique trois types d'acteurs. Il y a les citoyens, les acteurs médiatiques et les acteurs politiques. Actuellement, les trois types d'acteurs subissent des chamboulements et des perturbations sans précédent. Les citoyens, bien, bien sûr, on chamboule leur quotidien. Il y a des enjeux, des défis de santé mentale. Ce n'est pas évident, et au niveau communicationnel, là, bien, ils sont inondés de tonnes d'information. C'est une éclipse médiatique sans précédent. Ce n'est pas évident pour eux de gérer tout ce volume

d'information là. Également, les connaissances sur le virus évoluent rapidement, et, bien sûr, on est confrontés à ce qu'on appelle à ce qu'on appelle le fameux phénomène des fausses nouvelles. Et les fausses nouvelles, il y a tout plein d'études qui nous le démontrent, dont une du MIT, toute récente, qui nous dit que ça se propage, là, une fausse nouvelle, six fois plus rapidement qu'une nouvelle validée dans un média traditionnel. Ça va plus loin aussi sur le Web en termes de partage. Donc, c'est très, très difficile pour le citoyen, à quelque part, de s'y retrouver.

Et du côté des médias, bien, là aussi, il y a des chamboulements extrêmement difficiles parce qu'il y a une vitesse, là. Le virus, on l'a dit, ça évolue rapidement, les situations évoluent rapidement. Donc, il y a la vitesse de traitement de l'information, mais il y a aussi, au-delà de l'information à traiter, de son grand volume, il y a aussi l'aspect de la confusion des rôles. Et il y a une étude très, très intéressante, là, qui a été publiée en août 2020, là, faite par Mmes Caroline Lacroix et Marie-Ève Carignan, Université de Sherbrooke et Radio-Canada, *Une crise dans la crise : comment les journalistes perçoivent-ils leurs rôles et leur avenir en temps de pandémie?* Et ce qui en ressort, grosso modo, bien, c'est qu'il y a plusieurs journalistes qui ont l'impression de marcher sur un fil, à cheval entre le rôle de messenger et celui de chien de garde de l'information. Donc, tout le monde subit des transformations.

Du côté gouvernemental, bien, écoutez, ça offre ses défis. Ça offre ses défis du côté de l'opposition aussi, en termes de visibilité parce que le gouvernement, par sa gouvernance, bien, il prend beaucoup de place. Donc, pour ce qui est du gouvernement, bien là, on se retrouve dans une situation où je peux vous dire que les équipes travaillent très, très fort, parce que cette pandémie-là, personne ne l'a demandée. Je salue encore une fois le travail exceptionnel du ministre de la Santé, de toutes ses équipes et des travailleurs de la santé également parce que ce n'est pas évident. Et on fait dans un contexte où on est arrivé avec un budget coupé, en santé publique, de 30 %. Il y avait une pénurie de personnel déjà à l'avance. Ce n'était vraiment, vraiment pas évident.

Et ça implique, justement, quand on gouverne et qu'on veut communiquer des informations à la population... bien, c'est d'autant plus un défi parce que les connaissances sur le virus évoluent rapidement, et on a la Santé publique également. On l'écoute toujours. Le ministre l'a souligné à plusieurs reprises, on écoute ce que la Santé publique nous dit. Alors, c'est certain qu'à quelque part ce n'est pas toujours évident, toute cette, comment je pourrais dire, toute cette masse critique. Il y a le gouvernement, il y a la Santé publique. Mais je peux vous dire qu'on a fait... On fait plusieurs points de presse par semaine. On est très transparents au fur et à mesure que la situation évolue, beaucoup de campagnes de publicité et...

Le Président (M. Provençal) : Merci beaucoup, madame...

Mme Foster : Oui, bon.

Le Président (M. Provençal) : Merci beaucoup, je m'excuse. La parole appartient à la députée de Maurice-Richard maintenant. Merci.

Mme Montpetit : Je vous remercie, M. le Président. Je veux aborder la question de la vaccination. Puis c'est peu de temps, cinq minutes, pour couvrir tous les enjeux qui s'y rapportent, mais, encore là, je vais essayer d'être la plus précise possible pour avoir des questions précises du ministre de la Santé.

On le sait, là, les vaccins, je l'ai dit tantôt, c'est le Saint-Graal, c'est vraiment l'espoir à travers toute cette crise-là, mais, un, ils arrivent au compte-gouttes; deux, il y a quand même encore beaucoup d'enjeux autour de la vaccination. Et premièrement... je ne sais pas si le ministre veut les noter, là, mais j'aimerais ça qu'il vienne nous faire fi de toute la question du calendrier vaccinal. Il y a quand même beaucoup de questions de la population sur le moment où ils peuvent espérer être vaccinés. Je pense que ces éléments-là doivent être clarifiés parce qu'il y a un manque de concordance, encore là, entre ce que le gouvernement du Québec dit et ce que le gouvernement fédéral qui, lui, distribue, nous approvisionne en vaccins, nous mentionne.

J'aimerais aussi qu'il vienne nous clarifier, là... c'est une série de questions, là, mais c'est parce qu'il y a quand même beaucoup, beaucoup d'éléments et peu de temps, qu'il vienne nous clarifier... Il y a plusieurs juridictions nord-américaines qui vont impliquer les pharmacies dans l'effort vaccinal. J'aimerais aussi voir... que le ministre nous précise si c'est dans ses intentions.

Sur la question de la deuxième dose, puis je veux bien me faire comprendre, je pense que le ministre a une grande responsabilité, et on a tous une grande responsabilité de maintenir la confiance dans la vaccination. On souhaite tous que le plus de gens aillent se faire vacciner, si c'est vraiment ce qui va nous sortir de cette crise-là. Mais force est de constater qu'il y a encore des questions sur le choix qui a été fait par le Québec de prolonger le délai entre la première et la deuxième dose. Je ne referai pas tout l'historique, mais on se rappellera que le fabricant parle plutôt de 21, 28 jours, dépendamment si c'est Pfizer ou Moderna, que l'OMS et le comité d'immunisation fédéral sont venus recommander plutôt un délai de 42 jours.

Le gouvernement du Québec a fait le choix de 90 jours. C'est venu soulever plusieurs questions d'experts, préoccupations d'experts, Dr Weiss entre autres, Mona Nemer, la scientifique en chef du Canada, qui sont venus souligner que, dans le fond, c'est la première fois qu'on a des vaccins RNA, qu'on ne sait pas vraiment la qualité de la réponse immunitaire, qu'on ne sait pas, au-delà des 42 jours, comment ça va se traduire, parce que, justement, on n'a pas de données probantes à cet effet-là. On comprend qu'il y a des données qui ont été extrapolées à partir d'autres vaccins, mais ça demeure que, passé le 42 jours, c'est faire le choix de l'inconnu.

Donc, moi, ce que j'aimerais que le ministre nous dépose de façon, encore là, publique, j'aimerais qu'il nous explique le protocole de suivi, parce que, là, la vaccination, elle a commencé le 14 décembre, ça fait 61 jours. Donc,

il y a quand même plusieurs personnes qui ont dépassé non seulement le délai de la posologie du fabricant, les 21 ou les 28 jours, soit, mais qui ont surtout dépassé le seuil de 42 jours. Donc, j'imagine que le gouvernement est en train de s'assurer que l'efficacité vaccinale, elle est maintenue. Là, je ne parle pas des données préliminaires de l'Angleterre ou d'Israël, mais j'aimerais savoir, au Québec, c'est quoi, le... qu'est-ce qui a été mis en place, quel comité a été mis en place, c'est quoi, le protocole de suivi qui est fait, combien il y a de gens, par exemple, auprès de qui on suit l'immunité. Est-ce que c'est dans toutes les régions? Est-ce que c'est dans toutes les tranches d'âge? Et surtout, quelles sont les données préliminaires de cette efficacité-là? Est-ce que c'est rassurant?

• (11 h 10) •

Donc, moi, je demande, encore là, au nom de la transparence, que le ministre vienne expliquer exactement comment le suivi est fait, quelles sont les données, quelles sont les indications. Et on entendait, entre autres, le Dr Arruda, la semaine dernière, qui soulevait certains éléments sur le fait que le vaccin pourrait être moins efficace chez les personnes âgées, ce qui en soi ne serait pas une très bonne nouvelle. Donc, je comprends qu'il y a des données préliminaires en ce sens. Donc, encore là, au nom de la transparence... Je pense qu'on ne veut pas tomber dans un débat où il y a des informations, par exemple, erronées ou des doutes qui pourraient être soulevés. Je pense que, plus on aura d'informations publiques tôt, plus on pourra faire le point sur ces questions-là. Merci.

Le Président (M. Provençal) : Merci. M. le ministre.

M. Dubé : Oui, très bien. Alors, M. le Président, je suis content qu'on puisse faire un petit peu le point sur la vaccination parce que... D'ailleurs, la députée de Maurice-Richard, elle a raison, là, c'est quand même le point le plus positif, là, de ce que l'on vit depuis un an. Même, je pense, dans nos rêves les plus fous du mois de septembre ou du mois d'octobre, si quelqu'un nous avait dit que nous aurions des vaccins en décembre, on n'y croyait même pas. Alors, bon, on a eu quelques doses, on n'en a pas eu assez, mais, au moins, prenons les bonnes nouvelles où elles sont. Je pense qu'on a un message d'espoir puis je pense que j'apprécie d'avoir quelques minutes pour en parler.

Bon, sur la question du plan de vaccination, bien, sur l'information... parce que je n'ai pas besoin de vous dire que l'approvisionnement relève du fédéral, là, je pense que tout le monde maintenant en est bien conscient, je pense que chaque Québécois est au courant que c'est une juridiction fédérale qui va avec ses avantages, mais ses inconvénients. On a déposé un plan lorsqu'on a eu les premières attributions de vaccins qui nous avaient été données. Malheureusement, ce plan-là ne tient plus parce qu'il y a eu des changements, que les gens comprennent bien, au niveau de Pfizer, avec des ajustements à leur usine de Belgique, avec Moderna qui a des enjeux de production.

Donc, je l'ai dit encore hier en point de presse, on n'ira pas remettre un autre plan devant les Québécois tant que nous n'aurons pas plus d'assurances. Parce que moi, il n'y a rien de pire... J'ai eu des gens qui nous ont appelés, des gens qui étaient dans RPA, avec qui on avait donné des rendez-vous, qui ne comprenaient pas pourquoi leur rendez-vous était annulé. C'est des gens qui attendent des vaccins avec impatience. Donc, on va être très prudents.

Mais j'aimerais en profiter... puis j'irai sur la question de la deuxième dose un petit peu plus loin, mais j'aimerais en profiter pour dire aux gens que j'ai demandé au responsable, M. Paré, dans les derniers jours, que le plus rapidement possible, il pourrait remettre le plan, l'échéancier, en fonction d'une certaine confiance qu'on aurait dans les prochains jours. On va le faire.

Parce que moi, ce que j'ai très hâte de faire, puis je vous le dis, là, M. le Président, là, pour moi, c'est important, qu'on puisse dire aux gens, particulièrement dans nos résidences pour personnes âgées, ou ceux qui sont à domicile, qui sont dans les 81 ans et plus, là, qui sont la prochaine étape, à partir de quel jour ils pourraient commencer à appeler à nos centres pour prendre des rendez-vous. C'est mon souhait le plus cher, mais je veux qu'on soit en mesure d'avoir eu une certaine constance dans la livraison des vaccins dans les prochains jours. Pfizer a reconfirmé certaines données au cours des derniers jours, donc j'espère qu'on pourra, dans les prochains jours, s'en aller là. Et je comprends la question de la députée de Maurice-Richard, mais on ne fera pas de faux plan, on ne fera pas de promesse qu'on ne peut pas tenir.

Bon, maintenant, sur la troisième dose, je pense qu'on en a... la troisième dose, je devrais dire la deuxième dose, je m'excuse, déjà rendu à la troisième dose. Je pense qu'on en a parlé amplement. Je comprends... puis ça, c'est un bel exemple, là, qu'on a répondu amplement aux questions qui viennent d'être posées, mais je n'ai pas le choix de donner les mêmes réponses et... mais je vais les donner parce que je pense que les Québécois doivent entendre ce qui est la réalité aujourd'hui.

La Santé publique, que nous écoutons, a fait des recommandations très claires au début, puis Dieu sait que je suis content qu'elle nous ait fait ces recommandations-là. On avait le choix de vacciner plus de personnes et d'avoir une immunité pour plus de personnes qui étaient vulnérables, donc de ne pas donner la deuxième dose tout de suite, ou de vacciner la deuxième dose et de vacciner moins de personnes. Avec les problèmes que nous avons eus de la livraison des vaccins, je pense qu'il n'y a personne qui conteste le choix et la recommandation qui a été faite par la Santé publique.

Bon, maintenant, nous nous sommes engagés et nous allons respecter cet engagement-là, M. le Président, que nous allons donner la deuxième dose à l'intérieur des délais que nous a recommandés la Santé publique. La Santé publique nous a dit... après discussion, forts de l'expérience de ce qu'ils ont, de tous les virus, de tous les vaccins avec lesquels ils ont travaillé, ils étaient très à l'aise, dans les circonstances, avec les plus et les moins que je viens d'expliquer, de rester à l'intérieur du délai de 90 jours, ce que nous allons continuer de faire et nous allons suivre comment nos personnes qui ont été vaccinées évoluent dans les prochaines semaines. C'est ce que nous faisons quotidiennement.

Le Président (M. Provençal) : Merci, M. le ministre. M. le député de Beauce-Sud, à vous.

M. Poulin : Merci, M. le Président. Effectivement, très important, le vaccin, je pense qu'on ne le souligne pas assez davantage depuis le début de l'interpellation. Le ministre vient de le faire. On a reçu des doses, ce qui nous a permis d'aider nos personnes les plus vulnérables, mais il reste encore beaucoup de travail à faire. Et le ministre a donné une bonne image cette semaine, disant que c'est comme si on avait un véhicule, mais on n'avait pas l'essence pour le faire fonctionner. Alors, on invite évidemment le gouvernement fédéral à nous envoyer des doses le plus rapidement possible, pour qu'on puisse faire fonctionner ce véhicule et qu'on puisse aider notre population la plus vulnérable.

Et les Québécois sont prêts à se faire vacciner, M. le Président. Ils attendent le tout avec énormément d'impatience, et on a souvent des échanges... je sais que le ministre en a beaucoup avec la Santé publique. On a publié très, très tôt la liste des priorités au niveau du vaccin. Ça a permis à la population d'être rassurée, encore une fois, par mesure de transparence, par souci de transparence, de savoir dans quel rang on va se situer. Et je sais une chose aussi, c'est que notre gouvernement a la volonté... Une fois qu'on a reçu ces doses-là, ils ne vont pas rester dans un garde-robe, là, ils ne vont pas rester non plus dans les frigidaire. On va s'assurer qu'on puisse vacciner les gens le plus rapidement possible.

Alors, moi, j'invite les oppositions à continuer à mettre la pression nécessaire auprès du gouvernement fédéral pour qu'on puisse avoir ces doses-là. Hier, on a eu de bonnes nouvelles, mais on souhaite évidemment en avoir davantage. Et lors de la réception de ces doses-là, évidemment, c'est accompagné aussi de l'allègement des consignes sanitaires, mais c'est aussi accompagné du souhait que notre économie puisse reprendre pleinement son envol.

Au moment où l'on se parle, le manufacturier fonctionne, la construction fonctionne, évidemment avec des consignes sanitaires extrêmement strictes avec la CSST, qui est très active et très présente sur le terrain. Et notre collègue le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale a bien indiqué le souhait que la CSST puisse continuer d'être présente sur le territoire. Mais on s'assure également, comme gouvernement, que nos entreprises puissent avoir toute l'aide nécessaire. La réouverture des centres d'achat entre autres, particulièrement dans les régions, permet cette vitalité économique là. Le fait que les commerces non essentiels ayant pignon sur rue soient également ouverts, ça permet le tout, et je le rappelle, dans le respect des consignes sanitaires.

Au même moment, on a mis en place des sommes financières importantes avec le programme, l'AERAM, ces fameux prêts pardons qui sont utilisés, qui permettent entre autres à nos restaurateurs... 66 % sont des restaurateurs, 11 % sont des salles d'entraînement physique, de pouvoir avoir des sommes financières pour passer au travers. Et on sait que la zone orange permet une certaine réouverture pour ces endroits-là. On s'est aussi assuré de réduire les délais de réponse, parce qu'en temps de pandémie, entre la demande qui est demandée au CLD dans la région et la réponse d'aide financière, par moment, ça pouvait être long. On s'est assuré que le tout puisse être raccourci.

Et, au même moment, on s'est assuré que, dans chacune des régions du Québec, on ne manque pas de sous pour appuyer nos petites et moyennes entreprises sur notre territoire. Chez nous, en Beauce, à chaque fois que l'enveloppe était diminuée, on discutait avec le ministère de l'Économie pour s'assurer que nos entreprises puissent avoir l'aide nécessaire. Et je connais le ministre, je connais son parcours également économique. Je sais à quel point, pour lui, c'est aussi important que cette reprise économique puisse se faire là.

• (11 h 20) •

Alors, à la fois, on travaille, oui, le ministère de la Santé, le ministère de l'Économie, Emploi et Solidarité sociale à s'assurer que les choses puissent se poursuivre. Puis la relance économique, M. le Président, après tout ça, sera et parmi nos principales priorités et sera effectivement l'un des plus grands chantiers que notre gouvernement va entamer à la fois dans les régions du Québec, tout comme dans les grands centres, mais pour ça, ça nous prend évidemment le vaccin, ça nous prend des chiffres qui sont encore meilleurs pour s'assurer qu'on puisse reprendre au maximum cette reprise économique là. Et, en même temps, les régions du Québec sont intimement liées à cette reprise économique, et vous le verrez, au cours des prochaines semaines et des prochains mois, les investissements que le gouvernement va faire dans les entreprises, que ce soit au niveau manufacturier dans la construction, dans le développement vert également à son maximum.

Alors, tout ça fait partie de la relance. Et, au même moment, bien, on pourra tirer aussi des conclusions de la pandémie, ne serait-ce qu'avec le télétravail, ne serait-ce qu'avec la participation des jeunes au milieu du travail de façon différente aussi, le retour à nos racines avec la production de produits québécois. Alors, après la pandémie, on pourra certainement en tirer beaucoup. Pour l'instant, ça nous prend des vaccins. C'est la plus grande priorité que nous avons. C'est le seul espoir que, partout dans le monde, nous avons et nous souhaitons effectivement que le gouvernement fédéral puisse maintenir ces doses et puisse nous en envoyer le plus rapidement possible. Merci.

Le Président (M. Provençal) : Merci, M. le député. Alors, je cède maintenant la parole au député de la troisième opposition, le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Arseneau : Merci beaucoup, M. le Président. Merci, M. le ministre, de vous prêter à cet exercice de reddition de comptes qui est important. Le dernier, vous l'avez mentionné, remonte au 25 septembre, et je pense que ce n'est pas prématuré de faire une nouvelle interpellation à cet égard, pour aller un peu plus loin dans la discussion puis dans les échanges. Et je remercie, pour cela, la députée de Maurice-Richard de nous avoir conviés à ce rendez-vous. Je salue les députés des banquettes... du parti au pouvoir ainsi que notre vis-à-vis porte-parole de la deuxième... co-porte-parole de la deuxième opposition.

Je n'ai que cinq petites minutes et je vois qu'il y a plusieurs des thèmes qui ont été abordés, sur lesquels, évidemment, je pourrais également m'exprimer, mais je pense que plusieurs l'ont fait avant moi, de brillante façon. Alors, je vais me concentrer tout d'abord sur quelques éléments généraux qui ont trait à la gestion de la pandémie et ensuite j'aborderai la question plus régionale, si vous me le permettez, les régions du Québec.

Tout d'abord, le ministre a mentionné que l'opposition était parfois critique. Je pense qu'il ne faut pas le voir strictement comme une joute politique qui se veut critique parce qu'on porte le titre d'opposition, mais les critiques se veulent, le plus souvent, constructives, mais parfois, elles sont l'expression aussi de ce qu'on entend sur le terrain. Il ne faut pas négliger le fait que beaucoup de Québécois se posent des questions et sont parfois beaucoup plus durs que nous pouvons l'être dans le forum comme celui qu'on a ce matin. Je voulais quand même qu'on mentionne que le bilan n'est pas si reluisant, malgré ce que le ministre peut en penser. Le bilan des morts qu'on a fait la semaine dernière au Québec parle de lui-même.

Mais je pense que s'il veut vraiment démontrer, là, toute l'ouverture pour déterminer quelle est la part du bilan qu'on peut attribuer à l'héritage des 15 dernières années auquel vous avez fait référence et celui des décisions qui ont été prises par le gouvernement, il y a un moyen de le faire qui est au-delà de ce que vous pouvez penser ou de ce que nous pouvons penser, dans l'opposition, qui est la mise en oeuvre, la mise en place d'une commission d'enquête publique et indépendante, donc objective, pour faire le tour de la question. Je vous invite également à rapidement donner suite à l'engagement du premier ministre sur la publication des avis de la Santé publique, que l'on continue d'attendre et qui nous permettraient d'avoir une meilleure compréhension de la façon dont les décisions sont prises.

Maintenant, je veux revenir sur la question du Québec dans son entier, dans ses régions, dans toute sa diversité, évidemment, économique, sociale, culturelle, également sanitaire. Et, à cet égard, vous m'avez entendu à plusieurs reprises prôner la sortie de mesures mur-à-mur. Et j'ai vu hier, dans votre conférence de presse, une certaine ouverture à cet égard, par exemple en parlant de Montréal comme un cas tout à fait particulier. La situation de Montréal est très, très préoccupante, elle l'était pour la question des hospitalisations, elle l'est toujours pour la question de la transmission communautaire avec l'arrivée des variants. Et vous dites : Bon, le criblage, on pourrait atteindre 100 % à Montréal. Nous en sommes. Évidemment, la question des vaccins, on pourrait corriger pour vacciner davantage Montréal. Nous en sommes. Il y a des propositions qui ont été faites par le député de Gouin, qui touchent typiquement ou plus précisément les quartiers de Montréal, nous sommes d'accord également.

Mais, lorsque vous vantez le système des paliers d'alerte de couleurs qui a été mis en place en septembre et que vous avez mis au rancart, disons les choses telles qu'elles sont, il y a environ un mois, ça a créé une insatisfaction très grande, et une incompréhension, et une confusion dans nos régions. Et moi, je pense que ça a coupé également cette espèce de lueur d'espoir qu'on pouvait avoir dans certaines régions où les choses se passent bien. Et la réaction, je vous la transmets, celle de nos citoyens, ça a été, par exemple, d'une circonscription comme la mienne, où il n'y a plus de cas depuis des semaines et des semaines, la réaction est à savoir combien de cas sous la barre du zéro faut-il avoir pour enfin regagner le palier d'alerte jaune, qui est le nôtre, qui est le nôtre dans la vraie vie. Et ce que ça engendre ou que ça peut engendrer, c'est une perte d'adhésion puis une perte de confiance. Alors, c'est la même chose pour un couvre-feu qui ne serait pas applicable dans une région comme la nôtre, qui n'a aucune valeur ajoutée.

Alors, moi, je vous demande, pour nos régions comme pour le Québec en général, où les choses s'améliorent, même la région de Québec—Chaudière-Appalaches, à déposer un plan détaillé, à révéler les critères qui sont les vôtres. La prévisibilité est importante pour vous, vous êtes un homme de chef. La prévisibilité est importante pour tous les Québécois pour sortir de la crise. Merci.

Le Président (M. Provençal) : Merci beaucoup. M. le ministre.

M. Dubé : Écoutez, M. le député, vous soulevez énormément de bonnes questions aujourd'hui, puis je vais essayer de les répondre en rafale, parce qu'effectivement on a toujours un enjeu de temps, mais je vais essayer d'y aller le plus rapidement possible.

Je pense que vous êtes un très bon exemple de critique constructive. Et je me souviens, dans des cas spécifiques de recommandations que vous avez faites sur certaines publications que l'on devait faire durant la pandémie, nous nous sommes ajustés. Alors, je veux juste vous passer le message clairement que je pense qu'on a... vous êtes un bel exemple de critique constructive.

Deuxièmement, sur le bilan, ce n'est pas vraiment à moi de faire le bilan, l'évaluation, parce que, lorsque vous faites référence, entre autres, à la commission d'enquête, moi, je pense qu'on a été très clairs, très, très clairs, puis le premier ministre l'a été, puis je sais que c'est souvent discuté en Chambre, qu'on ne voulait pas une grande enquête qui prendrait des années et des années à faire, alors qu'il était important d'utiliser notre commissaire, le nouveau Commissaire à la santé qu'on a depuis maintenant deux ans, d'être capable de faire rapidement une enquête sur ce qui s'est passé dans la pandémie. Puis je pense qu'on en a amplement parlé, cette semaine, en Chambre, pour dire qu'elle avait tout le loisir nécessaire d'aller voir non seulement la première vague, mais la deuxième vague, d'aller voir autant les CHSLD... Et moi, j'ai révisé, cette semaine, son mandat juste pour être certain qu'il n'y avait pas d'incongruence, qu'il n'y avait pas de chose qui n'était pas claire dans son mandat. Alors, on peut débattre encore une fois, là, commission d'enquête versus l'enquête que Mme Castonguay... mais j'aimerais rappeler aux Québécois qu'elle a toute la marge de manoeuvre et elle a toutes les ressources nécessaires pour faire ce qu'elle a à faire.

Bon, maintenant, sur les avis de santé publique, moi, je ne peux pas vous en dire plus que ça. Ça a été demandé à la Santé, la Santé va les déposer, le premier ministre s'est engagé, je pense que c'est une question de jours, j'espère,

mais, encore une fois, le Dr Arruda a ses échéanciers. Il faut quand même être conscient qu'il gère une pandémie, lui aussi. Mais je sais que le premier ministre s'est engagé puis je pense que les avis publics vont être là.

Je prendrais un peu plus de temps qu'il nous reste pour parler, justement, du Québec dans son entier. Puis je pense que votre question est très, très à propos. Bon, je pense qu'on peut débattre, là, le système d'alerte, là. Moi, je pense que ce que le Dr Litvak nous a proposé en septembre était vraiment créatif, était important. Et vous avez raison, les Québécois l'ont suivi, se sont associés à ça. Et c'est évident, M. le député, que quand on est arrivés... puis je prends votre région à titre d'exemple. Vous ne pouvez pas avoir plus bel exemple de cet isolement-là que vous pouvez avoir pour fins de pandémie... qu'on a essayé le plus longtemps possible de respecter le code des couleurs. Mais lorsqu'on a fait face à ce qui s'en venait, puis là je refais référence aux grandes décisions qu'on a prises après le temps des fêtes, où on a imposé un couvre-feu à la grandeur du Québec, je peux vous dire que lorsqu'on était, en date du 8 janvier, au retour des fêtes, à 3 500 cas par jour, à des hospitalisations qu'on pouvait qualifier presque dans le plafond, je pense que c'était la bonne décision à faire et je pense qu'on a pris la décision... peut-être une décision difficile, mais de mettre sur pause le code de couleurs pour un certain temps, parce que c'était la bonne chose à faire, les...

• (11 h 30) •

Maintenant, ce qu'on a fait, il y a quand même deux semaines, c'est de dire : Écoutez, il y a une différence, maintenant, revenons, dans la mesure du possible, sans prendre de risque inutile, à notre code de couleurs. J'aimerais ça qu'on ait vraiment des verts et des jaunes, mais là on s'est limités à deux couleurs. On s'est limités au rouge, qui représente l'essentiel du Québec. Mais, comme votre région et comme d'autres, on a été capables de dire: Il fallait donner un peu, je dirais, de santé morale à nos citoyens pour reconnaître les efforts qui ont été faits.

Puis je pense que, dans vos régions, comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean, comme dans d'autres régions, les gens ont apprécié de pouvoir... mais est-ce qu'on est rendu où on peut faire encore cet exercice-là? Je pense qu'il y a des gros enjeux. On a parlé, avec le député de Gouin, tout à l'heure, des variants, vous le savez, on a la semaine de relâche qui s'en vient, je pense qu'il faut être encore prudent pour quelques semaines. On pourra... on va faire le point, la semaine prochaine, en point de presse. On donnera aux Québécois...

Mais on a été assez clairs sur des facteurs. On ne peut pas appliquer un livre de recettes, encore une fois, parfaitement, mais je pense que les Québécois comprennent notamment l'état de notre système de la santé, qui, en ce moment, fait qu'on retarde encore des chirurgies, est un élément important, puis je pense qu'on est en train de régler ça. Mais je pense qu'il faut regarder un ensemble de facteurs, mais on va revenir au...

Le Président (M. Provençal) : Merci, M. le ministre. Mme la députée de Roberval, la suite vous appartient.

Mme Guillemette : Merci, M. le Président. Depuis mars dernier, dans l'ensemble, les Québécois ont bien adhéré aux mesures mises en place par la Santé publique. Ils sont aussi majoritairement en accord avec les restrictions concernant les voyages à l'étranger, de même que les mesures s'appliquant aux voyageurs de retour au pays. Notre gouvernement a été très actif sur ce dossier, a interpellé le gouvernement canadien afin d'agir rapidement pour interdire les vols et les déplacements non essentiels à l'étranger.

Tous ici, nous aurions espéré que les frontières soient fermées plus rapidement en mars dernier. Malheureusement, ça n'a pas été le cas. Mais cette mesure-là n'est pas de notre ressort, c'est de celle du fédéral, donc nous avons dû faire avec. Par contre, nous avons mis des mesures... nous avons des mesures qui ont été mises en place comme l'interdiction de se rassembler, le télétravail et le couvre-feu. Je constate que les messages envoyés par la Santé publique, en ce qui concerne les contacts entre amis, en famille ou les activités ont pris un petit peu plus de temps à être intégrés par la population. Les gens se disaient : Bien, on va faire attention, on ne se collera pas, on va être prudent.

Donc, nous avons dû mettre sur pied des mesures supplémentaires. Celui du couvre-feu a été, comme on le voit, assez efficace pour mettre toutes les chances de notre côté pour vaincre le virus, car la contamination se faisait beaucoup dans des rassemblements familiaux et dans des partys privés, entre autres. Ce n'est pas de gaieté de cœur que les rassemblements de Noël n'ont pas été autorisés cette année, mais les gens ont bien compris que, parfois, bien, il faut se priver des petits moments de bonheur pour le bien-être collectif. Le télétravail avait été aussi un gros défi pour tout le monde, autant les employeurs, les employés, les milieux familiaux. Encore une fois, on s'est adaptés. Nous sommes un peuple très résilient, puis, quand je regarde partout ce qui se passe dans le monde, bien, je me trouve très chanceuse d'être ici, au Québec.

Vous savez, M. le Président, comme le mentionne souvent notre premier ministre, à chaque fois qu'on impose une nouvelle mesure ou bien qu'on décide d'en rétablir une ancienne, on doit faire la balance de l'équilibre, la balance des avantages et des inconvénients, et surtout s'assurer du plus grand nombre d'adhésions possible, mais aussi qu'elles seront respectées et que nous serons en mesure de les faire respecter.

La mise en place du couvre-feu est une des mesures qui a eu un impact majeur. Ça frappe l'imaginaire. Les gens se sont dit : Nous, au Québec, un couvre-feu? Mais oui. Mais ça démontre bien l'urgence d'agir, ça a montré l'importance de la situation, et le message qui a été envoyé a été très fort. Au début, les gens le questionnaient, mais l'efficacité a parlé d'elle-même, les cas ont diminué de façon significative. Si je prends encore ma région en exemple, au début, les infractions signalées par la Sécurité publique ont chuté. Donc, on parle de 78 rapports d'infraction dans la semaine du 11 janvier, 62 pour la suivante, 59, 52 au début de février. Et je n'ai pas les chiffres, là, pour cette semaine, mais, de ce côté-là, on voit qu'il y a une très belle adhésion.

Je profite aussi de l'instant d'aujourd'hui pour remercier toutes les équipes de la Sécurité publique qui font respecter les mesures prises par la Santé publique. Ce n'est pas facile pour eux sur le terrain, mais ils sont là pour nous, pour assurer notre sécurité et pour faire en sorte que ce soit respecté.

Puis pour nous tous ici aujourd'hui, bien, je nous invite à travailler ensemble parce qu'on est tous dans le même bateau. Je nous invite à collaborer. C'est une des parties aussi qui est importante pour que la population adhère aux mesures que nous mettons en place.

Donc, en conclusion, eh oui, M. le Président, bien que nous devons prendre des mesures sanitaires collectives, la responsabilité, là, ça incombe à chacun d'entre nous individuellement. D'ici quelques jours, ce sera la semaine de relâche, puis il est primordial que chacun soit solidaire, que nous respections tous les consignes, les règles sanitaires, de respecter... de rester dans sa région, de ne pas voyager d'une région à l'autre, puis surtout je vous demanderais, pas de voyage à l'étranger, et de respecter votre bulle familiale. C'est de cette manière que, tous ensemble, nous y arriverons. On l'a prouvé, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, donc tout le Québec est capable. On a la chance d'avoir un beau terrain de jeu. Merci.

Le Président (M. Provençal) : Merci beaucoup. Mme la députée de Maurice-Richard, je vous alloue quatre minutes pour le sixième bloc. Merci.

Mme Montpetit : Je vous remercie, M. le Président. Bien, je vais enchaîner sur la question de la semaine de relâche, parce qu'effectivement ça a été abordé, puis je pense que c'est certainement un espace, je vais l'appeler comme ça, qui amène plusieurs préoccupations pour la suite des choses. Je pense que le gouvernement... j'ai compris qu'il ferait des annonces la semaine prochaine, je crois que ça aurait pu, encore là, être fait dans les dernières semaines, mais moi, je pense qu'ils ont une responsabilité, encore là, c'est la responsabilité d'être clairs, d'être extrêmement clairs sur ce qui va être demandé aux Québécois.

Et je m'explique sur le fait que, malheureusement à plusieurs reprises, dans la dernière année, le premier ministre s'est souvent positionné en disant : Ce n'est pas recommandé, au lieu de dire : C'est interdit. Et je pense que ça amène malheureusement tout un... À travers toutes les incohérences qu'il peut y avoir, tout le flou, on en perd notre latin, des fois, sur quelles sont les recommandations, dépendamment la zone où on est, tellement elles ont changé. Et je pense que les Québécois ont fait des efforts extraordinaires, ils suivent les recommandations du mieux qu'ils le peuvent, quand elles sont claires. Mais je pense qu'il ne faut pas mettre le fardeau, justement, sur leurs épaules de deviner les intentions du gouvernement et de deviner ce qui s'en vient. Donc, si le ministre est aussi préoccupé qu'il nous le mentionne par l'arrivée des variants, je pense qu'il doit absolument mettre toutes les mesures en place pour s'assurer, justement, qu'on n'ait pas une flambée de cas dans les prochaines semaines, qu'on n'ait pas une troisième vague. Et ils doivent être extrêmement, extrêmement clairs sur ce qui est non recommandé versus interdit.

J'ai fait référence, entre autres, à toute la question des chalets, entre autres. Il y a des gens qui ont fait des réservations il y a plusieurs mois, qui se retrouvent dans des situations économiques qui ne sont pas nécessairement faciles. Je pense que ça va venir les aider si la décision, elle est : interdit versus non recommandé. Même chose pour la question des déplacements interrégionaux. On a mis des zones... il y a des zones orange, bon, bien, encore faut-il les protéger. Avec le variant, je pense que ça devient encore plus important de s'assurer de mettre les mesures en place.

Moi, j'aimerais savoir aussi si le ministre, avec l'arrivée des variants dans les prochaines semaines, est-ce qu'il va renforcer les mesures sanitaires actuelles comme l'ont fait plusieurs juridictions, notamment au niveau du port du masque chirurgical. J'aimerais aussi savoir s'il va changer sa stratégie de dépistage, parce que, là, il y a un peu de confusion, puis j'aimerais ça qu'il vienne nous clarifier ça aussi dans le temps qu'il aura pour répondre.

• (11 h 40) •

Hier, dans son point de presse, il a dit : Si vous avez un doute, allez vous faire tester. Mais, dans la même phrase aussi, il a dit : si vous avez un symptôme. En français, il a dit : si vous avez un doute. En anglais, il a dit : si vous avez un symptôme. Donc, déjà, pour moi, ce n'est pas la même chose. On avait déjà eu la même situation il y a quelques semaines, où le premier ministre avait dit : On va demander, dans les prochains jours, d'aller vous faire tester même si vous n'avez pas de symptôme. La directrice de la santé publique, le lendemain, Dre Drouin, a dit que ce n'était pas du tout une stratégie qui était retenue pour le moment, qu'ils continuaient de demander seulement aux gens qui ont des symptômes d'aller se faire tester. On se rappelle que c'est environ 30 % à 40 % des gens qui sont asymptomatiques. On l'a bien vu, justement, au collège Stanislas, où les élèves étaient asymptomatiques. Il y a un enjeu.

Ça fait plusieurs semaines, plusieurs mois, nous, qu'on demande que les asymptomatiques puissent aller se faire tester, que ce soit recommandé qu'ils aillent se faire tester. Donc, j'aimerais ça que le ministre vienne nous clarifier aussi s'il va changer ou s'il les a changés, parce qu'hier, justement, c'était : si vous avez un doute. Parce qu'un doute ne veut pas nécessairement dire avoir un symptôme... et j'aimerais qu'il vienne clarifier ça pour la population du Québec, qu'est-ce qu'il demande au niveau du dépistage à ce niveau-là. Merci.

Conclusions

Le Président (M. Provençal) : Merci beaucoup. M. le ministre, vous avez une dernière intervention pour 10 minutes. À vous.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Écoutez, c'est un plaisir. J'ai plusieurs remarques finales à faire, M. le Président, mais sur les dernières questions, là, de la députée de Maurice-Richard, j'aimerais rappeler aux Québécois que toute l'information sur le dépistage, quand on doit se faire tester, quel questionnaire on doit compléter, comment on doit prendre les

rendez-vous avec les centres de rendez-vous de dépistage, tout ça est sur le site Web. Puis, si vous avez des questions, de ne pas hésiter à appeler au ministère, toute l'information est disponible, elle est... On a amélioré la qualité de l'information depuis un an. Alors, je pense que les Québécois, maintenant, savent qu'on peut se faire dépister rapidement. Alors, je pense que toute l'information est disponible sur nos sites Web, et, si les gens n'ont pas accès aux sites Web malheureusement, ils peuvent téléphoner au ministère, puis on va les informer sur la bonne façon de procéder.

Dans mes remarques préliminaires... finales, pardon, j'aimerais revenir sur le fait qu'encore une fois, comme l'a souligné le député, là, c'est la deuxième fois que l'on vient en interpellation. Mais je pense aussi que les Québécois reconnaissent, M. le Président, que nous avons fait un effort, notamment avec le premier ministre, d'avoir des points de presse... je pense qu'il y a à peu près une centaine de points de presse, si ce n'est pas plus, qui ont été faits au cours de la dernière année. Et ça, c'est sans compter des briefings techniques, dont je parlais tout à l'heure. Et je pense que les Québécois réalisent qu'on a eu énormément d'information, qu'on a fournie au fur et à mesure que la situation avançait.

L'opposition, particulièrement le Parti libéral, pose souvent des questions pour un plan, puis je refais référence au plan qu'on avait développé pour la deuxième vague, qui tenait compte des informations qu'on avait à ce moment-là. Puis je pense que les Québécois réalisent aussi que bien que... puis le député l'a bien dit tout à l'heure, des Îles-de-la-Madeleine, a bien dit que ce n'est pas parfait, mais, en fait, les gens réalisent qu'on a une deuxième vague qui est très différente de la première. Puis je pense que le succès qu'on a dans plusieurs de nos interventions n'est pas uniquement dû au gouvernement, mais à la collaboration que les Québécois nous ont donnée, et le réseau de la santé. J'aimerais prendre... Juste à titre d'information, ce matin, là, les statistiques que nous avons publiées sur les réseaux sociaux, comme on le fait à tous les jours, tous les jours à 11 heures... On est, là, pour la première fois depuis plusieurs mois, en bas de 900 cas par jour... en bas de 900 hospitalisations par jour, en bas de 1 000 cas. Notre moyenne mobile, elle est en baisse, c'est-à-dire la moyenne des sept jours est une constante amélioration.

Alors, je pense qu'il faut prendre acte d'où on en est puis je pense que c'est ça que les Québécois ont besoin d'entendre. Les Québécois ont besoin d'entendre qu'il faut continuer d'être prudents. Mais, s'il vous plaît, pouvons-nous... comme politiciens, comme représentants de la démocratie au Québec, de prendre acte qu'il y a eu des bonnes choses qui ont été faites? On est conscients que ce n'est pas parfait, mais quand j'ai des discussions comme j'ai eu avec le député de Gouin et avec le député des Îles-de-la-Madeleine, moi, c'est ça qui vient me chercher, d'être capable d'avoir une discussion constructive sur des faits précis, comment on peut avancer. Et je pense que c'est ça que les Québécois s'attendent de nos politiciens et c'est ce que nous allons continuer de faire, dans la mesure où ça fonctionne des deux côtés.

Alors, je n'irai pas en détail de tous les axes, mais j'aimerais les rappeler, parce que c'est ce qui va nous guider encore une fois, malheureusement, au cours des prochains mois, parce que bien que la situation se soit améliorée, M. le Président, elle est loin d'être réglée. Alors, il faut continuer de travailler sur notre milieu de vie pour nos aînés. Ça, là, c'est ça qui nous a fait le plus mal dans la première vague, puis je pense que je n'ai pas besoin d'y revenir. Mais, encore une fois, ce n'est pas parfait. On l'a vu qu'on a encore des difficultés dans nos résidences pour personnes âgées, ce qu'on appelle nos RPA. Il a fallu, dans certains cas, aller aussi loin que fermer des cafétérias. Ce n'est pas de gaieté de coeur qu'on a pris ces décisions-là, mais on savait que c'était une façon de couper des contacts, et on a vu rapidement que ces mesures-là ont été payantes, bien que difficiles. Je peux en parler avec mon coeur, ma mère est dans une RPA, puis je le sais que ce n'est pas des décisions faciles qu'on a prises pour nos aînés.

Le deuxième volet, c'est sur nos personnes encore les plus vulnérables, et, dans ce cas-là, je pense qu'on a réalisé... je crois, par exemple, où on a mis du financement supplémentaire... Je peux penser à ce qu'on a fait dans nos ressources intermédiaires. Je pense que dans ça aussi, il faut maintenir au minimum, je le dis, le délestage dans nos services sociaux. Alors, ce que vous me disiez tout à l'heure, M. le député de Gouin, 100 % d'accord avec vous. On a fait du délestage dans nos centres hospitaliers, mais on a essayé de le garder au minimum dans nos services sociaux, puis je pense qu'on va continuer à le faire.

Au niveau de la main-d'oeuvre, je pense qu'on va continuer à travailler à améliorer les conditions. On a eu des enjeux énormes avec l'arrêt 007. Je pense qu'on a eu des discussions très importantes, très constructives avec Mme Bédard, de la FIQ, dans les dernières semaines, je pense que Mme LeBel a réussi à s'entendre avec la FIQ. Je l'en félicite, mais je félicite les deux d'avoir trouvé un terrain d'entente. Au ministère, maintenant, on essaie de travailler pour avoir les conditions non seulement qualitatives, mais d'être capables de s'entendre sur les dollars. Mais je pense que notre main-d'oeuvre, il faut continuer de la remercier et, je dirais, M. le Président, de la protéger. Alors, quand le député des Îles-de-la-Madeleine me disait : Qu'est-ce qu'on peut faire pour nos gens de la santé?, c'est de respecter les mesures sanitaires. On le voit, on a baissé les hospitalisations, on reprend tranquillement nos chirurgies. On voudrait le faire plus rapidement, mais il faut trouver l'équilibre avec nos gens de la santé.

Quatrième volet, le dépistage. J'en ai parlé amplement ce matin, on va continuer de s'améliorer. Mais, pour être certain que les Québécois voient l'amélioration, on publie de plus en plus d'informations, et je me suis engagé, au cours des prochaines semaines, à publier les données sur le criblage aussi pour que les gens voient quelle attention on porte en ce moment sur les nouveaux variants.

Maintenant, sur la question des éclosions, et ça, j'aimerais revenir sur une question du député des Îles-de-la-Madeleine, on publie maintenant, dans notre rapport quotidien, les éclosions. Vous le suivez, on le voit. On le voit en ce moment que c'est en hausse dans les écoles. Les éclosions sont en hausse, c'est normal. Le député de Beauce en a parlé tout à l'heure.

Il faut suivre ça, parce que, souvent, c'est un peu le canari dans la mine, c'est ça qui nous dit... On peut avoir une bonne situation à Québec, mais est-ce que les éclosions sont en train de monter? Et c'est pour ce que lorsque vous me demandiez, M. le député, est-ce qu'on est en train d'avoir les bonnes statistiques pour les bonnes décisions, il faut prendre l'ensemble de ces mesures-là. Le député de Beauce, mon collègue, l'a bien dit tout à l'heure, il faut

faire attention, parce que les écoles, on le voit, les éclosions, mais il y a un équilibre à garder nos enfants à l'école et de faire la bonne chose.

Les organisations cliniques, c'est l'axe n° 6, j'en ai parlé amplement avec les ententes additionnelles. Il y a eu des commentaires sur l'utilisation des cliniques privées. On les a poussées encore plus au cours des dernières semaines, on va continuer à le faire pour venir nous aider pendant que nous avons cette pandémie-là. Au niveau de nos approvisionnements, moi, je suis très fier d'avoir conclu, et c'est des ententes qui avaient été faites avant que j'arrive à la santé, des ententes avec nos fournisseurs québécois. On n'est vraiment pas dans le même film qu'on était dans la première vague avec notre approvisionnement en équipement. On a été capable, justement, de conclure une entente avec nos syndicats la semaine dernière grâce au travail de la CNESST sur les N95. C'est un travail que le député de Gouin avait poussé entre autres beaucoup au cours des derniers mois. Je suis très content qu'on a réussi à conclure une entente et aussi d'avoir les masques pour les fournir à nos employés, ces fameux N95.

On va continuer de travailler, M. le Président, sur notre gouvernance aussi. Notre gouvernance, c'est important, parce qu'à chaque fois que nous avons des nouvelles recommandations, des nouvelles directives, il faut être capable qu'elles viennent dans le réseau. Vous vous souvenez qu'en première vague on a appris beaucoup qu'il y avait des directives, mais qui ne passaient pas dans le réseau. Moi, je parle à tous les P.D.G. de tous les CISSS et les CIUSSS une fois par semaine, juste pour être certain que nos grandes orientations sont bien comprises.

Et je termine sur la question des communications. Je le redis aux Québécois, nous allons continuer de communiquer le plus souvent possible. Et, si on peut améliorer les communications, nous allons le faire, M. le Président, parce que les Québécois méritent qu'on s'occupe d'eux durant cette pandémie. Merci beaucoup, M. le Président.

• (11 h 50) •

Le Président (M. Provençal) : Merci beaucoup, M. le ministre. Alors, la conclusion appartient à la députée de Maurice-Richard. Je vous cède la parole pour les 10 dernières minutes.

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Je vous remercie, M. le Président. Bien, je trouve ça particulièrement ironique d'entendre le ministre parler de collaboration constructive, au nombre de propositions que l'opposition officielle, que le Parti libéral du Québec a faites depuis le printemps dernier, qui ont été balayées du revers de la main, pour lesquelles on n'a pas de retour et où, dans le meilleur des cas, où après des semaines, et des semaines, et des semaines à insister, le gouvernement du Québec, le ministre de la Santé a fini par aller de l'avant dans la direction qu'on lui demandait. Je pense qu'on est très constructifs, je pense qu'on fait beaucoup de propositions. Je comprends que le ministre n'aime pas qu'on lui repose des questions, mais quand on n'a pas de réponse, on va continuer de les poser.

Et force est de constater, encore aujourd'hui, dans cette interpellation, c'est des questions... Moi, je... le ministre, je lui ai posées, elles ont été communiquées à l'avance. Je vais le résumer, M. le Président, là, mais sur la question des tests rapides, comment les tests rapides vont être déployés, aucune réponse. Où et quand ils vont être déployés? On n'a eu aucune réponse. Est-ce qu'ils vont être déployés de façon préventive dans toutes les écoles, alors qu'il y a des cas de variants déjà? On n'a eu aucune réponse. Est-ce que le gouvernement va bonifier sa stratégie de dépistage, parce que c'est la même stratégie qu'on a depuis un an, alors que maintenant, on a trois virus qui sont présents en sol québécois? On n'a eu aucune réponse.

Pourquoi il refuse d'utiliser les tests chez les présymptomatiques, alors qu'on le sait que les gens sont plus contagieux deux jours avant l'apparition des symptômes? Aucune réponse à ce niveau-là non plus. Est-ce que le gouvernement a sécurisé l'achat de tests rapides supplémentaires? Ce n'est pas une question très difficile, là. Ça fait plusieurs fois qu'on la pose. Est-ce qu'ils en ont achetés, oui ou non? On n'a toujours aucune réponse à cette question-là.

Donc, moi, quand je n'ai pas de réponse, ça se peut que je tire des conclusions. Donc, j'invite le ministre à nous fournir des réponses quand on lui pose des questions. Sur la vaccination, quel est le suivi qui est fait sur la vaccination, sur l'efficacité d'une seule dose? Aucune réponse encore aujourd'hui. Quelles sont les données préliminaires que le ministre a, parce que je présume qu'il en a. Je l'ai mentionné tout à l'heure, ça fait 61 jours qu'on vaccine au Québec. Aucune réponse. Je n'appelle pas ça de la transparence, M. le Président.

Sur les variants, j'ai posé une question précise : À quelle date va-t-on vérifier la présence de variants de tous les tests positifs au Québec? Aucune réponse. On en a parlé toute la semaine. On ne sait pas encore, à l'heure actuelle, à quel moment 100 % des cas positifs vont être criblés, sur lesquels on va identifier la présence de variants. Et ça, moi, ça m'inquiète. Moi, ça m'inquiète. J'ai entendu le ministre dire, tout à l'heure, qu'il était inquiet depuis plusieurs mois de l'arrivée des variants. Je trouve ça aussi un peu ironique de l'entendre dire ça alors que mardi, ici, en cette Chambre, alors que je posais des questions sur les variants, il me disait que c'était libre à moi d'inquiéter la population, si je souhaitais aborder la question des variants, parce que je lui demandais justement d'augmenter le séquençage puis de s'assurer de cribler tous les cas.

Donc, changement de discours, d'accord, j'entends, mais je pense que ça, c'est sa responsabilité, d'être extrêmement clair sur ses intentions, sur ce qui va être fait. Est-ce que tous les cas vont être criblés à partir de la semaine prochaine? Pas la majorité. Est-ce que c'est 100 %? C'est la question qu'on lui pose. Est-ce que c'est seulement à Montréal? Est-ce que c'est dans toutes les régions du Québec? À l'heure actuelle, là, ça devrait être sa priorité, d'avoir cette réponse à ça. Ça devrait être fait depuis longtemps. Mais maintenant que ce n'est pas fait, il doit y répondre et il doit nous rassurer. Il doit rassurer la population du Québec qu'en ce moment, là, la chasse aux variants, il est prêt puis il va tout mettre en oeuvre rapidement pour s'assurer que ça ne continue pas de se propager.

On lui a demandé aussi à plusieurs reprises : C'est quoi les projections? Il doit y avoir des projections, à l'heure actuelle, sur la propagation des variants. Aucune réponse non plus. Est-ce qu'il va renforcer les mesures sanitaires comme ça a été fait dans d'autres juridictions? Aucune réponse.

Moi, M. le Président, je dois faire le constat que, malheureusement, à chaque fois, on se retrouve dans ce type d'échange. J'essaie de poser des questions claires, précises, sur des enjeux du moment. Je ne demande pas au ministre d'avoir une boule de cristal, je ne lui demande pas ce qui va arriver dans 10 mois, dans 12 mois. Je pense que ça, personne ne le sait. Mais je lui demande qu'est-ce qu'il fait, c'est quoi ses intentions, comment il déploie. C'est des questions très, très claires et force est de constater, encore là, qu'on n'a pas de réponse. On n'a pas de réponse à nos questions.

Et ça me préoccupe, dans la mesure où... Là, on le voit, là, les variants, on est rendu à 48 cas suspects à Montréal. Je vous rappelle qu'avant-hier on est passés de 23 à 35 en moins d'une heure. Là, on est rendu à 48 cas suspects. Il y a des cas dans des écoles. Moi, je ne tiens pas à être alarmiste, mais ça me préoccupe. Je suis inquiète. Je vais vous le dire, là, je suis inquiète. Quand je vois ce qui se passe en Europe, quand je vois ce qui se passe au Royaume-Uni, oui, ça me préoccupe, et ça préoccupe beaucoup de monde, et ça préoccupe beaucoup d'experts à l'heure actuelle. Et malheureusement, tout n'a pas été mis en oeuvre par le gouvernement du Québec pour s'assurer là, là, aujourd'hui, d'avoir une photo claire de la situation au Québec. Et ça, c'est préoccupant parce qu'on ne sait même pas exactement dans quelle situation on est. Donc, le gouvernement du Québec, il navigue dans le noir. Et j'ai la crainte, oui, j'ai la crainte qu'on se retrouve dans la même situation que l'année dernière. J'ai la crainte...

L'année dernière, on se rappellera, là, le virus était en Asie au mois de décembre. Après ça, il s'est déplacé en Europe, aux États-Unis. Puis là on entendait le directeur de la santé publique dire : Si ça arrive au Québec, on va être vraiment mal pris. Puis c'est arrivé. Bien, j'aimerais ça qu'on ne revive pas une deuxième fois la même situation avec des variants, des variants, on le sait depuis l'automne dernier, qui se propagent en Europe, au Royaume-Uni. Bien, ils sont dans plus de 80 pays en Europe. Et là, à l'heure actuelle, bien, on se retrouve, après un an de crise sanitaire, on se retrouve dans une situation où le ministre n'est pas capable de nous répondre combien il y a de cas, à l'heure actuelle, de variants au Québec. Il n'est pas capable de nous donner une indication, puis la raison pour laquelle il n'est pas capable de le faire, c'est qu'il n'a pas pris tous les moyens pour le faire.

Et moi, je m'attends à ce qu'il nous donne une réponse rapide sur le moment auquel on va avoir cette réponse-là. Parce que je l'ai entendu, j'ai bien entendu hier, je l'ai bien entendu dire qu'il mettait de la pression sur son réseau. J'aurais aimé qu'il en mette avant, il aurait été souhaitable qu'il en mette avant. Maintenant, il en a mis. Moi, ce que je veux savoir, c'est ça va prendre combien de temps pour identifier tous les variants qui se promènent, les cas de variants qui se promènent, à l'heure actuelle, au Québec, et ça, il n'y a pas répondu.

Donc, qu'il ne soit pas surpris si je lui repose la question au cours des prochaines semaines et je l'invite à avoir des réponses, parce que c'est... On est tous concernés au premier chef. C'est la sécurité des Québécois qui est en jeu, c'est l'économie du Québec qui est en jeu. Donc, il a la responsabilité d'avoir des réponses, de faire preuve de leadership. C'est son imputabilité ministérielle, donc il doit nous répondre quand on pose ces questions-là et surtout, il doit être prêt. Il doit faire preuve de plus d'anticipation, je l'ai dit d'entrée de jeu, mais ça demeure le principal problème de ce gouvernement dans sa gestion de la crise, toujours, toujours, toujours un coup en retard, mais là, ça a des conséquences qui sont potentiellement, encore une fois, graves. Je vous remercie, M. le Président.

Le Président (M. Provençal) : Merci beaucoup, Mme la députée.

Compte tenu de l'heure, je vais lever la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Je tiens à remercier tous les députés pour leur contribution et leur collaboration à cette interpellation. Un bon retour en circonscription puis un bon week-end à tous. Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 11 h 59)